

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MARDI 18 AVRIL 1978 - N° 680

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

9^e congrès de la FSM dans Prague occupée

C'est dans Prague, toujours occupée par les troupes soviétiques depuis 1968, que s'est ouvert le 9^e Congrès de la Fédération syndicale mondiale (FSM) : celle-ci rassemble aujourd'hui principalement les syndicats des pays révisionnistes. Instruments de la dictature qui y est exercée contre les masses, ces syndicats commencent à être contestés ouvertement. En témoignent la tentative particulièrement courageuse de ce groupe de travailleurs soviétiques qui a entrepris d'organiser un syndicat libre en URSS, malgré la férocité de la répression, et dont nous commençons à publier aujourd'hui les documents. La nature des syndicats des pays révisionnistes, aussi bien que l'influence exercée par Moscou sur les instances de la FSM ne peuvent guère donner aux travailleurs de notre pays un visage attirant de cette sorte de «coordination mondiale des syndicats». La direction de la CGT est bien obligée d'en tenir compte. De plus, elle aspire à participer aux instances syndicales créées en Europe occidentale et qui regroupent déjà pour la France, FO et la CFDT. De ce point de vue, la position de la direction révisionniste de la CGT qui aurait décidé après la CGIL, la CGT italienne, de quitter la FSM, n'est qu'un prolongement au plan syndical de l'eurorévisionnisme.

(Lire en page 7)

En page 2,
le début de notre dossier :
URSS :
le combat pour
un syndicalisme libre

Maire a rencontré Barre : il est content !

Tous les travailleurs savent qui est Barre : c'est le responsable des plans d'austérité sans précédents qui portent son nom, c'est l'homme qui a affiché à maintes reprises son mépris des «porteurs de pancartes», c'est l'homme arrogant qui est apparu sur les écrans de télé après la victoire de la droite, c'est l'homme qui aujourd'hui prépare les nouvelles mesures d'austérité. Maire l'a rencontré, vendredi. Il est sorti de cette entrevue plutôt content «contrai-

rement à ce qui s'était passé en septembre 76». Alors, qui de Barre ou d'Edmond Maire a changé ? Que signifie cette accentuation de l'attentisme à un moment où la lutte des travailleurs apparaît plus que jamais comme la seule issue possible ?

(Lire en page 4)

Moro condamné par les terroristes

LE PCI TOUJOURS PLUS LOIN DANS «LA DÉFENSE DE L'ÉTAT»

• Il participe activement au fichage des militants



La «condamnation à mort» du leader démocrate-chrétien, Aldo Moro par le prétendu «tribunal populaire» des «Brigades Rouges», sert aujourd'hui de prétexte

à un renforcement sans précédent de la répression dans ce pays.

Alors que la Démocratie Chrétienne pourrait se montrer prête à certaines concessions

vis-à-vis des ravisseurs de son président, le PCI en profite pour se montrer plus ferme «défenseur de l'Etat» que toutes les autres forces politiques.

Tous ceux qui, aujourd'hui, rejettent en même temps les «Brigades Rouges» et «la défense de l'Etat», se trouvent pris dans le filet d'une vaste opération de mise en fiches. Le PC italien, pour sa part, fournit, en liaison avec la direction de son syndicat, toute une série d'éléments sur les travailleurs qui ont quitté ses rangs, afin d'aider à cette opération policière. Tout cela au nom de la «défense de la démocratie»

Lire en page 9

Coup de fusil pour un ballon

Un enfant de 12 ans
gravement blessé

Tapé un peu trop fort, le ballon est encore allé atterrir dans le jardin d'à côté. Un gamin de 12 ans est parti le chercher. Il sonne chez le voisin. Personne ne répond. Il entre. Ce gamin est aujourd'hui, à l'hôpital, gravement blessé. C'est le propriétaire du jardin, un ancien d'Indochine, qui n'a pas hésité à ouvrir le feu sur cet enfant qui jouait. Ce même propriétaire avait déjà proféré des menaces, tout comme il avait scellé sur les murs de «son» jardin des tessons de bouteille. Fatalité ? Exaspération ? Non, crime.

Shell tue à Berre l'Etang

Tombé d'un échafaudage alors qu'il réparait une ligne de torche sans que les conditions de sécurité ne soient réunies, un ouvrier de la Shell est mort à Berre l'Etang. La direction a aussitôt essayé de faire croire que c'était la faute de l'ouvrier. La Shell s'y entend pour essayer de faire porter à d'autres la responsabilité de ses crimes. Comme pour la marée noire.

(Lire en page 6)

La famille Pellerin a gagné

Le 27 juin 1975, malgré l'opposition des paysans, la police expulsait de force la famille Pellerin de la ferme qu'ils exploitaient depuis 1964. La cour d'appel de Rennes vient de décider leur réintégration. C'est une victoire de la lutte des paysans-travailleurs contre les propriétaires non-exploitants.

(Lire en page 5)

Lutte contre la marée noire



L'action du comité
de Lesneven

(Lire en page 12)

Association du syndicat libre des travailleurs en Union Soviétique

STATUTS

PARTIE 1

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DU SYNDICAT LIBRE DE TRAVAILLEURS EN UNION SOVIÉTIQUE

- Tout ouvrier ou employé dont les droits et les intérêts sont lésés par les organes administratifs ou judiciaires, par ceux des soviets et du parti, peut devenir membre de l'Association du syndicat libre de travailleurs.
- Les membres de l'Association du syndicat libre ont le droit :
 - de discuter librement de toute l'activité de l'Association, de faire des propositions, d'exprimer et de défendre publiquement leurs opinions, jusqu'à ce que l'Association du syndicat libre adopte sa décision ;
 - de prendre part personnellement aux séances où il sera question de leur propre activité ou conduite ;
 - de mener une lutte infatigable pour la paix et l'amitié entre les peuples ;
 - de parfaire leur conscience politique ;
 - de observer les Statuts de l'Association du syndicat libre ;
 - de remplir les objectifs sociaux de l'Association.
- Les membres de l'Association ont droit aux avantages suivants :
 - l'aide juridique ;
 - l'aide morale et matérielle, dans les limites des possibilités ;
 - l'aide dans la recherche de logement ; si l'occasion se présente, ils apportent une aide similaire à leurs camarades.
- Les membres s'affilient à l'Association du syndicat libre sur leur demande personnelle, avec délai de réflexion préalable d'une semaine, compte tenu des conséquences possibles de cette affiliation.
- L'affiliation des nouveaux membres est soumise à l'assemblée.

PARTIE 2

STRUCTURE DE L'ASSOCIATION DU SYNDICAT LIBRE DE TRAVAILLEURS

- L'organisation est fondée sur les principes du centralisme démocratique, ce qui signifie que :
 - de haut en bas de l'organisation, tous sont élus par les membres et rendent compte devant eux ;
 - toutes les décisions de l'Association sont prises conformément aux Statuts ;
 - les décisions sont prises à la majorité des voix.
- La discussion libre et concrète des questions se rapportant au travail de l'Association du syndicat libre est un principe important de sa démocratie interne. Sur la base de celle-ci se développent la critique et l'autocritique, se déploient l'activité et l'initiative des membres, se renforce la discipline consciente.
- L'association de base du syndicat libre est l'Association née sous l'appellation des « Quarante-trois ».
- Les tâches de l'Association du syndicat libre sont :
 - accomplissement des obligations découlant du présent accord collectif ;
 - l'enrôlement d'ouvriers et d'employés comme membres de l'Association de syndicats libres ;
 - l'exécution des décisions de l'Association en matière de défense de droits et de recherche de la justice ;
 - la formation des membres de l'Association dans un esprit d'intransigeance à l'égard des défauts, des abus bureaucratiques, du mensonge, de l'incurie et du gaspillage, de tout préjudice à l'égard du bien public.

PARTIE 3

MOYENS DE L'ASSOCIATION DU SYNDICAT LIBRE

- Les moyens de l'Association du syndicat libre seront constitués par :
 - les cotisations mensuelles des sans-travail, selon leurs possibilités ;
 - les cotisations mensuelles des membres ayant du travail, cotisations qui ne seront pas supérieures à 1 % de leurs salaires, mais sans limite des contributions volontaires ;
 - les versements de personnes autres que les membres du Syndicat, en vertu de services d'un caractère juridique, de la publication ou la rédaction de plaintes, mais sans dépasser le tarif de l'Etat ;
 - les versements d'aide matérielle en provenance des organisations syndicales étrangères.

PARTIE 4

SUR LES DROITS DE L'ASSOCIATION DU SYNDICAT LIBRE EN TANT QUE PERSONNE JURIDIQUE

- L'Association du syndicat libre de travailleurs en Union Soviétique possède la personnalité juridique. Dès que l'Association des syndicats libres des travailleurs en Union Soviétique sera reconnue par l'Organisation internationale du travail ou les organisations syndicales étrangères, et recevra une aide morale et matérielle, il sera procédé à un réexamen des Statuts en tenant compte de la situation particulière des travailleurs dans notre pays, mais pas avant que l'Association n'ait eu un an d'existence.

Le Conseil des « Quarante-trois » du syndicat
libre de travailleurs en Union Soviétique

Moscou 1^{er} février 1978

URSS : le combat pour un syndicalisme libre

Par Joëlle FECLAZ

● C'est en décembre 1977, qu'on apprenait l'existence d'une opposition ouvrière organisée à l'intérieur même de l'Union soviétique. Trente huit travailleurs chômeurs, représentant vingt quatre villes différentes, venaient de s'adresser à des journalistes occidentaux pour faire connaître leur lutte contre l'exploitation, les conditions de travail dangereuses, la corruption des dirigeants d'entreprise, les licenciements abusifs. C'est pour avoir mené cette lutte sur leurs lieux de travail qu'ils avaient été non seulement chassés de leur emploi mais aussi poursuivis par le KGB, arrêtés et même pour certains internés dans les hôpitaux psychiatriques.

LA NAISSANCE DE LA PREMIERE OPPOSITION OUVRIERE ORGANISEE

Au départ, ils s'étaient retrouvés un peu par hasard à Moscou dans les salles d'attente des bureaux des plus hautes instances du parti, du gouvernement et de la magistrature où ils venaient appuyer leurs demandes de réintégration. Ils décidaient très vite de donner une forme collective et organisée à leur lutte, sachant qu'ils représentaient non seulement leurs propres intérêts mais également, les aspirations de milliers de travailleurs soviétiques qui portaient les mêmes critiques.

Le 28 janvier 78, alors qu'ils pouvaient se réclamer déjà de 200 adhérents, ils annonçaient la création d'un syndicat autonome sous le nom d'« Association du syndicat libre de travailleurs en Union Soviétique ».

Le 20 mai 1977, huit membres du futur Syndicat libre rédigent et signent une lettre ouverte dénonçant la répression qui

véritables traitres aux intérêts des travailleurs.

Dans une seconde lettre ouverte le 18 septembre 1977, trente trois travailleurs chômeurs parlent en leur nom et en celui de tous les travailleurs qui critiquent « les gaspilleurs de biens socialistes, les mauvaises conditions de travail, les bas salaires, les risques élevés d'accidents du travail, l'aggravation des exigences de rendement et des normes de production qui provoque des bris de machines et la mauvaise qualité des produits, le renchérissement des besoins essentiels et de l'alimentation ».

ARRESTATIONS ET HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

Les autorités soviétiques répondent par la répression : arrestations, emprisonnements, internements en hôpital psychiatrique sans le moindre motif, puisque dans certains cas, les psychiatres se voient dans l'impossibilité d'obéir aux ordres pressants du



Vladimir Klebanov (à gauche), fondateur de l'Association du syndicat libre de travailleurs en URSS, avec deux de ses camarades, lors d'une conférence de presse à Moscou.

s'abat sur eux « parce que nous sommes des gens honnêtes et des gens de principe, que nous avons dénoncé la corruption, le mensonge, le pillage de la propriété socialiste, la dissimulation des accidents de travail et d'autres abus dans les entreprises où nous avons travaillé... Nous qui ne sommes pas des renégats mais ces citoyens soviétiques honnêtes, qui avons travaillé honorablement et consciencieusement pendant des années dans différentes entreprises du pays, nous sommes obligés de porter cette déclaration à la connaissance de l'opinion publique mondiale, pour mettre fin aux illégalités et à l'arbitraire dont se rendent responsables les

KGB. Et cette répression s'accroît au fur et à mesure que grandit l'audience de ce groupe de travailleurs. Entre décembre 77 et fin janvier 78, dix des signataires étaient arrêtés. A la date du 28 février 78 sept des travailleurs arrêtés n'avaient pas reparu ou étaient toujours internés.

PARTI D'EUX, VLADIMIR KLEBANOV

Parmi eux, Vladimir Klebanov, le principal organisateur et porte-parole du groupe depuis sa formation. Contremaître mineur, il a travaillé pendant 16 ans dans la mine de charbon de Bahzanova dans la région de Donetsk en

Ukraine. En 1960 déjà, il tente de former un syndicat indépendant avec les mineurs de sa mine : les autorités locales l'accusent d'« activité anti-soviétique ». En 1968, il est licencié pour avoir refusé d'ordonner des heures supplémentaires aux mineurs de son équipe et de les envoyer sur des chantiers où il jugeait les mesures de sécurité insuffisantes. Au même moment, il écrit une lettre pour dénoncer la trop grande fréquence des accidents du travail, souvent mortels. Parce qu'il proteste contre son licenciement, il est arrêté, déclaré « irresponsable » et interné dans l'hôpital psychiatrique spécial de Dnepropetrovsk pendant 5 ans. Libéré en 73, il ne peut plus retrouver de travail : son livret de travail porte la mention « congédié à la suite d'arrestation ».

Le 10 février 1977, il est à nouveau arrêté, et interné pendant deux mois à l'hôpital psychiatrique n° 7 de Moscou. Le KGB tente de l'impliquer dans l'affaire de l'explosion du métro de Moscou de janvier 77. Le 19 décembre 1977, au lendemain de la première conférence de presse où il avait présenté le groupe de travailleurs, il est à nouveau arrêté dans une rue de Moscou et interné. Le KGB le transfère à l'hôpital psychiatrique de Donetsk où les psychiatres diagnostiquent un « développement paranoïde de la personnalité » avec l'idée fixe de « lutter pour la justice ». Libéré 15 jours après, il est interdit de séjour à Moscou. Transgressant l'interdiction, c'est lui qui annonce dans une troisième conférence de presse la formation du syndicat indépendant. Dès le lendemain le KGB à ses trousses, essaye en vain de l'arrêter, ses camarades et des passants s'interposent. Le 7 février 78, il est cependant arrêté et interné à nouveau à l'hôpital psychiatrique de Donetsk.

Cet acharnement du KGB contre le dirigeant et le fondateur du syndicat libre révèle à quel point les autorités soviétiques craignent et veulent briser à tout prix le développement d'une opposition ouvrière qui se structure pour la première fois.

Or aujourd'hui aux côtés des 43 membres fondateurs du syndicat libre, ce sont cent dix travailleurs qui sont membres candidats au syndicat libre. La liste publique indique le métier de chacun : 45 ouvriers, 25 employés, 6 mineurs, 10 ingénieurs, 1 avocat, 4 retraités, 4 ouvriers dans les fermes collectives, 1 invalide de guerre, 5 enseignants, 4 médecins et infirmières, 2 ménagères, 1 infirme du travail, deux ne sont pas précisés. Cinquante deux sont des femmes. « Et à leur suite toute une série de nos camarades qui ont demandé de ne pas communiquer leur nom pour le moment ».

C'est le 1^{er} février 78 que le Syndicat libre rendait public un certain nombre de documents. Les cahiers du Samizdat en ont entrepris la traduction, Amnesty international en a fait un premier résumé qui reconstitue l'historique de la formation du Syndicat libre. Nous en commençons aujourd'hui la publication.

POUR UNE SOCIAL-DÉMOCRATISATION : ELLEINSTEIN SE PRONONCE

● En trois livraisons, Jean Elleinstein, historien membre connu du PCF, a publié dans *Le Monde* les réflexions que lui inspirent l'échec de la gauche. Les thèmes abordés ne sont pas spécialement nouveaux : ils figuraient déjà, ici et là, dans diverses prises de position publiques de membres

Première constatation : Elleinstein a décidé d'affronter directement la direction du PCF : parlant de son « désaccord avec le bureau politique », il souligne que l'autosatisfaction dont *l'Humanité* a fait preuve le 20 mars n'était pas de mise, quant au résultat des élections. Il ajoute que l'échec des 19 et 20 mars est celui de toute la gauche, et pas seulement celui du parti socialiste. Deux points qui conduisent automatiquement à se demander ce qui ne va pas du côté du PCF lui-même.

Sur ce terrain, l'essentiel de son article, Elleinstein soulève d'abord la question de l'Union soviétique, qualifiée par lui ouvertement « d'anti-modèle ». Il regrette que son parti ne s'en démarque pas assez systématiquement, demandant qu'il change de nom, à l'image de son homologue espagnol, afin de ne plus risquer d'être assimilé aux partis d'Europe de l'Est.

En ce qui concerne les rapports avec le parti socialiste, la reconnaissance de la responsabilité du PS dans l'échec de la gauche, thèse essentielle du bureau politique, n'est évidemment là que pour la forme. Sur le fond, le dissident du PCF, qui estime très mauvais l'accord du 13 mars,

pense que son parti aurait dû faire plus de concessions pour que l'accord soit possible dès l'automne. Il reproche le style de la polémique menée contre Mitterrand, qui tenait plus du « combat » que du « débat ». A ses yeux, cette attitude relève du « passé stalinien », du PCF, et elle lui a donné une mauvaise image de marque dans l'opinion publique.

Elleinstein remet également en cause le mot d'ordre « faire payer les riches », adopté dans la campagne électorale, estimant qu'il a éloigné du PCF les cadres, ingénieurs et intellectuels. Il demande que les aspirations manifestées par ces couches soient plus largement prises en compte.

A propos de la vie interne du PCF, il souhaite que le débat public existe dans ses rangs, même en dehors des périodes de congrès, que les opposants aient la parole officiellement lors des congrès, que le système des candidatures permette que la direction sortante ne choisisse pas elle-même sa propre succession. Il remet en cause la validité même de ce qu'il appelle le « léninisme » dans la France d'aujourd'hui.

Pour conclure, Elleinstein qui réclame « plus de 22^e congrès », donne une idée

de son parti depuis le 19 mars. Ce qui donne sa signification politique à cette intervention, c'est à la fois la notoriété du personnage, le ton adopté, et la systématisation de ce qui apparaît ainsi comme un courant d'idées plus cohérent au sein du PCF.



Jean Elleinstein : lors de la conférence nationale des 7 et 8 janvier 78, Marchais réclamait 200 000 « libéraux » comme lui. En demandera-t-il autant lors de la réunion du Comité Central du 26 et 27 avril ?

assez exacte de ce qu'il entend par là lorsqu'il estime que le projet de société socialiste doit être le fruit des débats entre le PS et le PCF, et quand il réclame que son parti choisisse une voie qui n'est « ni la ligne social-démocrate traditionnelle, ni l'orientation communiste de Tours et du Kremlin » : de toute évidence, ce dont il s'agit pour lui, c'est d'entamer une véritable social-démocratisation du PCF.

« L'histoire permettra d'expliquer un comportement aussi aberrant ».

perdre, de ne rien offrir de plus aux travailleurs (...) parce que les partenaires n'étaient pas d'accord sur les limites maximales du possible». Seff poursuit : « Seule l'histoire permettra d'expliquer un comportement aussi aberrant ».

Debré pour un soutien vigilant au gouvernement

Au « Club de la presse » dimanche soir, Debré était plutôt sur la défensive si l'on compare les propos qu'il a tenus à ceux que lui et Chirac avaient prononcés une semaine plus tôt au Congrès du RPR. En effet, point d'attaques virulentes contre le pouvoir giscardien mais la volonté d'apparaître comme un soutien « vigilant ». En quelques mots, la politique du RPR se résume le mieux par cette phrase : « Le RPR entame la nouvelle législature en apportant son soutien au gouvernement à condition qu'on ne lui demande pas d'abandonner ses idées fondamentales », il les a résumées : « Les institutions, l'indépendance de la France, l'autonomie de sa défense et l'orientation par exemple, vers la participation, vers une politique de la famille ». A tous ces points, Debré devait ajouter son inévitable couplet contre l'instauration de la proportionnelle aux élections « ce qui rendrait la France ingouvernable » et celui vantant les mérites d'une politique nataliste vigoureuse. Debré est toujours ce qu'il était.

Les positions d'Elleinstein

SUR L'URSS :

« *L'Humanité* continue à enjoliver cette réalité et à masquer un certain nombre de traits cependant tout à fait essentiels pour comprendre ce qui se passe en URSS ».

« Pendant la campagne électorale une brochure sur la réalité a été mise au pilon uniquement parce qu'elle comportait une photographie de Léonid Pliouchtch et de Pierre Juquin se serrant la main ».

« On y trouve des morceaux de socialisme, un socialisme inachevé, parce que la bureaucratie domine là-bas et que la démocratie politique n'existe pas. Non seulement l'URSS n'est pas un modèle ni un exemple, mais c'est un anti-modèle ».

« Le fait que notre parti porte le même nom que les partis-Etats qui dirigent l'URSS et les autres pays de ce type constitue un lourd handicap par rapport à l'opinion française ».

SUR LES ELECTIONS :

« L'échec de la gauche aux élections législatives de 1978 est celui de toutes les forces qui la constituent, indépendamment même de la responsabilité de chacune d'entre elles. Il est donc celui du PCF. Il l'est d'autant plus que celui-ci a lui-même régressé en pourcentage (-0,8 % par rapport à 1973) ce qui est, à l'exception des élections catastrophiques de 1958 (19,2 %) son plus mauvais score depuis 1945. Pour la première fois depuis cette même date, le Parti socialiste le devance et d'environ 2 % ».

SUR LES ITC ET INTELLECTUELS :

« Le mot d'ordre « faire payer les riches » était utilisé souvent sans nuance — où commencent-ils et où finissent-ils ? » « Les derniers discours de Georges Marchais à Lille, et sa dernière allocution télévisée ne mentionnaient plus ces couches sociales ».

« L'alliance historique des ouvriers, des travailleurs, des couches moyennes salariées et intellectuelles qui doit constituer le nouveau bloc de pouvoir (...) apparaît dans cette période bien négligée ».

« C'est au contraire en réalisant les conditions de leur union que le PCF pourra progresser ».

SUR LES RAPPORTS AVEC LE PS :

« La forme du combat pour l'union doit être le débat, et il me semble qu'en 1974 déjà — lors du XXI^e congrès — et depuis l'été 1977, l'on a pris le mot combat au sens propre du terme et fait de « l'anti socialisme primaire » ».

« Il fallait « un accord à l'automne, même si nous n'obtenions pas tout ce qui nous semblait nécessaire. Rien ne pouvait être d'un plus mauvais effet que cet accord de pas grand-chose du 13 mars. Avons-nous le 12 eu raison de refuser de poser le problème du désistement avant le 12 mars au soir ? Je ne le pense pas, car nous avons affaibli la portée même de nos explications ».

SUR LES PERSPECTIVES :

« Il faut entre les socialistes et les communistes un véritable débat sur les grands choix stratégiques, sur la conception même du socialisme, sur les étapes des transformations qu'un gouvernement de gauche devrait mettre en route, sur les moyens de la victoire. Le véritable compromis historique passe en France par un véritable rapprochement entre socialistes et communistes. Le débat doit être serein, fraternel et réel, et il serait illusoire de penser que seul le PS pourrait être la victime de la désunion ».

SUR LE FONCTIONNEMENT DU PCF :

« L'ancien parti communiste, celui des années de sa création, de sa formation et de ses épreuves n'est plus. Le nouveau, celui de son épanouissement, et de son insertion dans la réalité française de cette fin du vingtième siècle pour mieux la transformer, n'est pas encore ».

« Pourquoi ne pas avoir reconnu clairement l'influence du stalinisme sur l'histoire du PCF et les conséquences de la défense inconditionnelle de l'URSS ? »

« On ne peut se contenter d'une circulation verticale (de la cellule au Comité central) des idées. Il faut également une circulation horizontale ».

« Pourquoi n'y aurait-il pas un nouveau système de candidatures à l'intérieur du parti pour l'élection des organismes dirigeants, qui facilite le choix et permette une véritable démocratie interne ? ». « Que faut-il penser aujourd'hui du léninisme ? A quoi correspond-il dans la situation actuelle ? »

« Ce qui serait dramatique, ce serait de persister dans le refus de la discussion publique à laquelle aspirent tant de communistes ».

Paris Hebdo : LE PCF a perdu les voix dans les quartiers populaires

La direction du PCF insiste assez régulièrement ces temps-ci sur la bonne tenue de ce parti aux législatives : il a gagné des sièges, et il aurait « évité l'érosion ». *Paris Hebdo*, le journal parisien du PCF, présente les choses d'une autre manière dans son édition du 14 avril : pour « alimenter le débat », *Paris Hebdo* cite quelques chiffres sur l'érosion du PCF en banlieue parisienne et à Paris de 73 à 78 : « En cinq ans, l'effritement de l'électorat communiste va de 8,5 % en Seine St Denis à 15,1 % dans l'Essonne (...) Paris se situe au milieu de la fourchette 12,7 % ». Le rédacteur de *Paris Hebdo* insiste encore plus : « Les positions du PC s'effritent aussi dans les secteurs les plus populaires, bien qu'il résiste deux fois mieux qu'ailleurs ». Et de citer un certain nombre de résultats dans des bureaux de vote de HLM : le PCF y baisse de 1,7 %. *Paris Hebdo* poursuit : « Il est intéressant de noter parallèlement que le PS, lui, a dans le même temps progressé dans les HLM de 4, 2 points ». Voilà une contribution intéressante au « débat » qui agite aujourd'hui le PCF.

Démission au PCF

Un professeur de Lettres de Toulouse, Paul Seff, ancien responsable fédéral, vient de démissionner du PCF. Il explique sa démission en accusant la direction du PCF d'avoir « préféré prendre le risque de tout

Demande de contact avec le PCR ml

Nom, prénom

Profession

Adresse

Envoyez au Quotidien du Peuple BP 225, 75 924 Paris Cedex 19

Maire à Matignon

L'attentisme confirmé

● Une délégation de la CFDT conduite par Maire a été reçue vendredi après-midi, à Matignon. Fait inhabituel, les deux parties se sont déclarées satisfaites de l'entretien. De quoi s'inquiéter.

Après avoir discuté avec Giscard, Maire discute avec Barre... pour obtenir des négociations. C'était le thème principal des entretiens. Pour le reste, rien de concret n'en est sorti pour les travailleurs. Maire a notamment déclaré que la « discussion s'est réellement poursuivie de façon approfondie ». Résultat : des négociations auront lieu dans les secteurs public et nationalisé en mai. Dans

les autres branches, « une bonne partie d'entre elles devraient être terminées avant les vacances, vers la fin de juin, mais d'autres pourraient demander plus de temps ».

Selon Maire, « M. Barre a avancé un certain nombre de suggestions de procédure que nous avons jugées positives, sur des thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur : bas salaires, SMIC — on

peut envisager des étapes —, emploi, notamment celui des jeunes, réduction de la durée du travail, la retraite à 60 ans, l'amélioration des conditions de travail, la politique industrielle, les retraites, les prestations familiales, la simplification de la vie des gens ». Rien de concret, donc, mais, seulement la promesse d'ouverture de négociations. Pour les dirigeants CFDT, ce n'est pas le moment d'engager des luttes d'ampleur, puisqu'on demande aux travailleurs de patienter, de rencontrer en négociations, au moins jusqu'au mois de juin. Ces déclarations se situent dans le droit fil de celles faites au lendemain de la visite à Giscard, où Maire évoquait « l'impulsion nécessaire du gouvernement sur le patronat » pour l'ouverture des négociations, comme si le gouvernement, plus progressiste que le patronat, allait prendre des mesures contraignantes pour celui-ci.

Du côté de Matignon, on se félicite de cette bonne volonté des dirigeants CFDT. « Une discussion sur le fond s'est engagée sur les problèmes et sur les procédures dans un climat de recherche mutuelle de solutions constructives. Il a été convenu qu'à l'issue de l'entretien, au cours duquel on a avancé sur un certain nombre de sujets, on ne préciserait pas encore sur quels sujets des progrès ont été enregistrés, car le premier ministre souhaite rencontrer toutes les organisations syndicales avant de préciser ses intentions et la teneur des entretiens ». Autrement dit, Maire a accepté que ne soient pas rendus publics les résultats de ses discussions. Une manière comme une autre de faire patienter les travailleurs dans l'espoir de quelques miettes.

François NOLET



Manifestation syndicale lors d'une visite de Barre en province... avant les élections !



Maire à Matignon : « Les discussions se sont réellement poursuivies de façon approfondie ».

Le MRG sur la voie de sa disparition ?

● En claquant la porte de la réunion du Comité directeur du Mouvement des Radicaux de Gauche, Michel Crépeau et ses partisans ont prouvé, une fois de plus, combien étaient profondes les divergences qui traversent le groupuscule radical. Le motif de ce départ, effectué dans la confusion on s'en doute, est le vote par la majorité du Comité directeur d'une motion approuvant la déclaration de Robert Fabre le 19 mars au soir. Robert Fabre avait alors déclaré « ne plus se sentir lié par le Programme commun ».

Tout petit, le MRG n'en a pas moins une certaine importance dans le champ clos des joutes politiques. A la droite de la gauche, il est en quelque sorte une passerelle idéale pour tous ceux qui rêvent d'une coalition de type centriste. Bien évidemment, l'échec de la gauche le 19 mars et les ouvertures giscardiennes devaient le toucher en premier. L'attitude du MRG prend

alors valeur de test : jouera-t-il les avant-gardes du PS, en se jetant immédiatement dans les bras de Giscard, ou au contraire résistera-t-il, montrant ainsi que l'heure n'est pas encore venue de l'alliance giscard-socialiste ? La réponse est dans la tradition radicale, c'est-à-dire ni-chèvre, ni-choux. Deux candidats à la présidence du mouvement, l'un Maroselli, hostile à de

quelconques liens avec la gauche, l'autre Crépeau, hostile à de quelconques liens avec la droite. Deux stratégies aussi : l'une qui veut intimer l'éclatement de la gauche, et l'autre qui tend à penser que cette même gauche n'est pas encore morte. De telles divergences semblent bien trop profondes pour un si petit mouvement, où les querelles entre notables ont au moins autant de poids que les débats politiques. Si une scission devait intervenir, ce qui se précise, quel avenir aurait le groupuscule, sinon satelliser ses deux fractures, l'une autour du Parti radical de JJSS, l'autre autour du PS ? Le radicalisme est long à mourir, mais il avance dans cette direction à grands pas.

COLERE AU CAP SIZUN

● La plaie du Bolhen n'était pas encore refermée à l'île de Sein et sur la côte de la pointe du Raz. Elle était encore saignante, à Ouessant et à Molène, où l'Olympic Bravery avait renversé son fuel lourd. Ces côtes finistériennes sont à nouveau touchées par la marée noire, par celle de l'Amoco Cadiz, cette fois, que les vents avaient jusqu'à présent éloignées de la Bretagne sud. L'incapacité totale des autorités, que les habitants de la Bretagne nord constatent tous les jours, apparaît à présent à ceux du Finistère sud. Ce n'est pour eux qu'une confirmation...

Pendant des semaines, le vent, qui soufflait secteur Ouest-Sud Ouest avait éloigné la gigantesque nappe de mazout dans la Manche. Le renversement des vents, avec la tempête de ces derniers jours, a renvoyé le pétrole sur les côtes déjà polluées de la Bretagne Nord, et l'a amené vers l'Ouest. La rade de Brest est donc directement menacée, alors que Ouessant et Molène sont touchées, et des nappes sont même parvenues aux abords de la pointe du Raz. La menace concerne en fait toute la Bretagne Sud.

De nombreux ports, et donc de nombreux viviers à crustacés courent le risque d'être empoisonnés : Douarnenez, Sein, l'Anse de Bestrée, Audierne. La réserve du Cap Sizun est aussi menacée.

Les maires de la presqu'île se sont réunis à Audierne, et ont vivement critiqué les autorités : 14 bateaux sont utilisés pour déverser de la craie, ce qui est dérisoire. Et une fois de plus, il a fallu attendre que la menace se précise pour qu'il y ait intervention. A l'île de Sein, on s'apprête à remettre à l'eau casiers et



viviers. A Audierne, un mareyeur déloge ses crustacés pour la quatrième fois. Il doit les répartir dans d'autres ports, en Vendée et à Concarneau. Des bateaux en provenance de Mauritanie sont attendus avec 70 tonnes de langoustes. Qu'en fera-t-on ? A l'île de Sein, l'effort de repeuplement en homards est compromis, et sur le Goyen qui se jette à Audierne, et où on cultive les huîtres, on manque de barrages de protection !

Pour la rade de Brest, l'entrée de la nappe serait encore plus catastrophique car la rade est quasiment fermée par le goulet de Brest. Depuis près de vingt ans, des modifications de climat et la pollution ont sérieusement compromis la pêche aux coquillages. Pourtant les pêcheurs de la rade, qui avaient réussi à empêcher l'implantation d'une raffinerie s'étaient mobilisés pour redonner vie à la rade, malgré la Marine nationale qui grenade régulièrement les fonds, lors de ses exercices. Repeuplement en coquillages, élevage de saumon. La marée noire rayerait pour des années tous ces projets.

La mobilisation sans précédent des pêcheurs et des habitants du Finistère Nord se reproduira certainement du Cap Sizun. Là aussi, on n'a pas la mémoire courte : les factures de la pollution du Bolhen ne sont toujours pas remboursées !

Eric BREHAT

IMPROVISATION CRIMINELLE

● « Et que va-t-on faire, de tout ce pétrole ramassé ? »

La question a été maintes fois posée, en Bretagne, ces derniers temps. La dernière tempête a donné une réponse : on le remet à la mer ! L'Henriette Bravo, caboteur danois affrété par les affaires maritimes, a en effet coulé vendredi, près d'Ouessant avec sa charge de 2 800 tonnes de goémons mazoutés. Et devant La Rochelle, un autre cargo chargé lui aussi de déchets mazoutés attend qu'on décide de son sort : personne ne veut de sa cargaison !

Le naufrage de l'Henriette Bravo ne peut-être attribué à la tempête qui sévit à nouveau à la pointe du Finistère : un cargo correctement chargé aurait dû affronter sans problème. Seulement sa charge de goémons mazoutés, et donc très visqueux n'avait pas été arrimée. Sous l'effet de la houle, elle s'est déplacée sur un bord et a commencé à faire dangereusement gîter le bateau. Ne renouvelant pas sa fâcheuse attitude lors du naufrage de l'Amoco, la Marine nationale envoie deux remorqueurs. Le commandant du cargo refuse toute assistance et tente une manœuvre de ballastage (rééquilibrage du navire par de l'eau de mer) qui n'aboutit qu'à l'enfoncer un peu plus. A six heures de matin, le signal

de détresse est envoyé. Le Centaure, parvient à récupérer tout l'équipage. 13 hommes qui ont failli mourir de l'improvisation criminelle du plan Polmar.

La même imprévision provoque une situation invraisemblable au large de La Rochelle : un cargo paimpolais, le Trieux devait

amener 900 tonnes de sable et d'algues mazoutées. La société Sotracos se faisait fort de les retraiter. Arrivé à La Rochelle, on s'aperçoit que le pétrole a durci, parce que les cales du Trieux ne sont pas chauffées, et qu'il est impossible de pomper. Mais il n'est pas assez dur pour être déchargé à la pelle ! Le cargo se voit interdire l'accès au port, alors que l'équipage est de plus en plus fortement intoxiqué.

De la part de Becam, qui avait réussi l'exploit de polluer les eaux de Quimper avec le pétrole du Bolhen, on ne s'étonne plus de rien.

La colère des anciens

L'association « 3^e âge » de Portsall, s'adresse à tous ceux qui ont pris part aux décisions qui ont provoqué, le 16 et le 17 mars, le naufrage de l'Amoco Cadiz. Commandants, PDG de compagnies pétrolières, armateurs, « officiels » sont « invités à passer leurs vacances dans un hôtel de Portsall et sur les plages environnantes à leurs frais, évidemment ». Ils ajoutent « ce serait inadmissible qu'ils jouissent de belles vacances sur les plages immaculées. Qu'ils subissent un peu les conséquences de leurs actes ».

La famille Pellerin réinstallée sur sa ferme de Mesanger

ÉCHEC A LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

●Un jugement sans précédent dans l'histoire de la propriété foncière vient d'être rendu par la Cour d'appel de Rennes jeudi en fin d'après-midi. En effet, «l'affaire de Mesanger» n'aurait pu être qu'une expulsion de plus sur la longue liste noire

«Les autres»? Ce sont les Pellerin bien sûr! Cette famille expulsée de sa ferme, démunie de son outil de travail par quelques 600 CRS, auto-mitrailleuses en tête, déportée à plus de 100 kms de chez elle, puis ramenée, réinstallée sur une autre terre grâce à l'action et à la mobilisation des agriculteurs de la région, action impulsée par les Paysans Travailleurs de Loire-Atlantique. Car «les autres» ce sont eux aussi: principal interlocuteur du pouvoir et du propriétaire sur cette affaire, le Mouvement Paysan Travailleur est aujourd'hui après cette victoire le seul «syndicat» vraiment capable de modifier par la lutte la répartition des terres et de lutter contre les cumuls à venir... Par le refus de cette injustice, par le rejet en bloc des décisions d'un appareil judiciaire qui stipule les lois et les adapte systématiquement aux intérêts de la classe possédante, les Paysans Travailleurs ont montré que l'action peut aller jusqu'à obliger le pouvoir en place à réviser ses choix dans un sens contraire à ses intérêts de classe.

Avec «l'affaire Pellerin» c'est la propriété foncière

qui est en cause, menacée dans sa toute-puissance.

Les Paysans Travailleurs ont su mettre en avant l'aspect frauduleux de cette reprise de terre par Clovis Rétière, le propriétaire. Ce dernier, fort de ce qu'il estimait être son bon droit, fort «de sa situation sociale» a un peu trop forcé. Il est allé un peu trop au delà de ce que la loi tolère: retraité, cadre

des droits de la propriété foncière à disposer du sort des autres. Et pourtant «les autres» ont cette fois-ci réagi de telle sorte que, pour la première fois dans l'histoire de la sacro-sainte propriété, c'est le patron qui s'en va et le fermier qui reste!

SNCF, il reprend abusivement une terre, bien qu'il n'en possède pas le droit d'exploitation qui revient à sa fille fonctionnaire; en fait cumul de terre frauduleux et également injustifiable cumul de revenus qui mettent une famille à la rue.

Voilà une affaire qui se termine par un important pas en avant dans la lutte sur le foncier: le verdict

de la Cour d'appel décide de l'expulsion de la «pensionnaire» de Clovis Rétière et du versement par lui d'une indemnisation pour la famille à titre de dommages et préjudices moraux qui leur ont été causés. Les Pellerin ont obtenu gain de cause et réparation de la justice grâce à la pression de la mobilisation populaire.

Corr. ANCENIS



Tour de garde pendant l'occupation de la ferme en 74

Usine des Thermes
(Aix-en-Provence)

Après la pollution de l'eau

Les travailleurs en «congrés payés» forcés

●Depuis l'arrêté préfectoral du 28 mars interdisant l'embouteillage et la vente des eaux des Thermes, à Aix en Provence, les administrateurs de l'usine ont pris des mesures illégales pour obliger les travailleurs de l'usine à prendre des congés anticipés. Le Comité d'entreprise réuni le 28 mars tente de faire accepter ces «congrés payés» aux 23 travailleurs de l'embouteillage.

La déléguée syndicale CFDT a fait savoir qu'il ne peut en être question sans l'avis de tous les travailleurs concernés. Pour faire céder les travailleurs, la direction les menace oralement de rupture de contrat pour cas de force majeure, s'ils refusent les «congrés». Huit travailleurs ont refusé les congés payés et se sont présentés normalement au travail accompagnés d'un huissier appelé par la CFDT. On leur a donné à découper des bouteilles, à enlever des étiquettes ou bien à vider des bouteilles interdites à l'usage (le plastique étant ensuite broyé)... Depuis huit jours ils font ce travail, qu'ils estiment pouvoir durer plus d'un mois, d'autant plus que les bouteilles qui avaient déjà été vendues, sont ramenées à l'usine. D'après les techniciens, les activités ainsi rendues nécessaires peuvent même durer de deux à quatre mois, alors que les patrons parlent de huit à quinze jours, afin bien sûr que les employés prennent leurs congés

payés tout de suite. L'inspection du travail, contactée par la CFDT a fait savoir que la mise en congés payés tout de suite est illégale. L'article D 223 du code du travail fait obligation d'une période de deux mois avant que les congés puissent être fixés et pris.

UN LICENCIEMENT COLLECTIF DÉGUISE

La déléguée syndicale CFDT a demandé par lettre pourquoi le chômage technique n'était pas assuré aux employés (avec paiement du salaire bien sûr). La direction n'a toujours pas répondu à cette proposition qui assurerait des indemnités aux travailleurs. Au contraire la direction vient de licencier les huit travailleurs qui ont refusé les congés! Et elle n'a pas donné l'assurance que tous les salariés seraient repris après les travaux de réparation. En outre, elle maintient son point de vue sur le cas de force majeure. En effet, le 7 avril, le Comité d'entreprise a été informé du maintien illégal de la décision de la direction de rupture de contrat pour «cas de force majeure». Les patrons disent que la menace de licenciement suivra pour les autres travailleurs, s'ils refusent les «congrés payés»!

Les travailleurs insistent sur le fait qu'une telle mesure, c'est de la part de la direction, un licenciement collectif déguisé: cela devrait permettre aux administrateurs, estime-t-elle d'éviter de payer les indemnités, tout en échappant à des mouvements revendicatifs. Une telle mesure permettrait en outre, de licencier en douce les travailleurs jugés trop combattifs!

L'Union locale CFDT et le syndicat de l'Alimentation technique du Rhône ont averti la préfecture et la sous-préfecture pour l'usage abusif de l'arrêté préfectoral. La mairie, propriétaire de la concession de l'usine et de l'hôtel des Thermes a également été saisie de l'affaire. Pour le moment, les ouvriers qui travaillent sont mobilisés et vigilants. De plus, samedi 15 avril, a eu lieu sur la place du marché à Aix en Provence une mobilisation des travailleurs et des syndicalistes qui les soutiennent pour populariser leur lutte, informer la population et développer le soutien financier.

Stéphane Raynal

Correspondant

QUESTIONS SYNDICALES

LA «NORMALISATION» DE L'UD RHÔNE

●A la demande de l'Union régionale CFDT les Syndicats du Rhône étaient appelés à se réunir en Assemblée générale pour se prononcer sur les propositions de l'organisation régionale concernant le fonctionnement à venir de l'UD du Rhône. La réunion devait commencer par une série d'inter-ventions, matérialisées par une motion présentée par le SGEN et plusieurs syndicats de la gauche syndicale du Rhône sur la validité du dernier conseil issu du dernier congrès de l'UD. Ce premier vote intervenait avec la pratique systématique des mandats bloqués dans les PTT. De la sorte, les Syndicats minoritaires au 49^e congrès de l'UD et à son congrès extraordinaire parvenaient à repousser la motion SGEN par 205 voix contre 113 et 62 abstentions. Pourquoi de telles différences?

Un certain nombre de pressions ont été exercées par des fédérations professionnelles à l'égard de leur syndicat du Rhône. De nombreux délégués laissaient entendre qu'ils pouvaient prendre d'autres positions que celles proposées par la région. On sait par ailleurs que certaines fédérations ont été jusqu'à demander à leur syndicat du Rhône de rencontrer l'Union Régionale Rhône Alpes. Des pressions ont été exercées par l'UR elle-même «acceptez le compromis régional ou c'est le chaos». En fait de com-

promis on avait bien affaire à une sorte de diktat! Dans ces conditions, seule une minorité de syndicats suffisamment organisés pour refuser pressions et manipulations, d'où qu'elles viennent pouvaient résister. Un certain nombre de structures syndicales avaient aussi malheureusement peut-être sous-estimé l'importance de la bataille.

Dans ces conditions, c'est sur les bases du «compromis» présenté par l'UR CFDT l'exposé dans

Syndicalisme Hebdo que s'est déroulée la réunion. La bataille incessante menée par les syndicalistes les plus combattifs a permis d'obtenir un certain nombre de garanties, limitées, dans le nouveau fonctionnement de l'UD: «Le conseil de l'Union départementale actuel est maintenu. Dans le cadre des orientations de l'UD du Rhône, il définit la politique de l'UD». Les permanents actuels seront maintenus sans droit de vote; le prochain conseil de l'UD réélira le secrétaire de l'UD, le président et le trésorier choisis dans l'exécutif; il existera une minorité de recours au conseil de l'UD, de un tiers des membres de l'exécutif, sur les problèmes de fond». Ces quelques garanties sont insuffisantes pour estimer qu'à l'avenir les choses pourront fonctionner sans l'UD du Rhône dans le sens des intérêts qui avaient été défendus jusque là par un syndicalisme au service des luttes des travailleurs sans con-

cession, refusant la soumission aux stratégies électoralistes... Mais ce sont quand même des points précieux marqués contre le diktat régional, ce sont des éléments positifs pour la préparation de la nouvelle bataille: sans doute le congrès régulier de l'UD du Rhône son 50^e. L'exécutif de gestion de l'UD qui remplace le bureau «dissous», est composé sur la base des positions des syndicats lors du dernier congrès ordinaire: quatre membres des syndicats ayant soutenu le texte du conseil sortant, quatre membres des syndicats qui ont soutenu le texte de la minorité des membres du bureau (se battant sur les positions du CERES pour la plupart) et deux membres du conseil «qui n'entrent pas totalement dans la logique de l'un ou de l'autre texte». Cet exécutif aura donc un recours possible auprès du conseil de l'UD. Ce conseil de l'UD s'il est maintenu aura cependant en ses rangs une minorité

de blocage de 25 % des inscrits qui pourra en référer à une Assemblée générale des Syndicats sur toutes les questions ayant trait «à la conduite de l'action de l'Union dans la période». Cette sorte de mise en tutelle est l'aspect auquel tenait le plus l'Union régionale CFDT. Il est évident qu'aujourd'hui la bataille principale va se situer à l'intérieur des Syndicats professionnels. La préparation du 50^e congrès CFDT de l'UD du Rhône est ouverte par cette décision!

«Normaliser» le bureau de l'UD et mettre en tutelle le conseil de l'UD ne suffiront pas à étouffer la voix des travailleurs et de leurs structures syndicales les plus combattives: aujourd'hui les problèmes de fond vont être posés devant tous les travailleurs. Une information du bureau sortant de l'UD CFDT du Rhône devrait permettre de clarifier les choses en bonne partie. Nous y reviendrons...

Term Cailhaux :

Contre les licenciements, la lutte continue

● Les usines de Term Cailhaux, entreprise de robinetterie industrielle, d'Annonay, de Bourg Argental et Pélussin sont occupées depuis le 31 mars 78.

Ces occupations font suite au dépôt de bilan par la direction et aux 66 licenciements prononcés le 23 mars dernier, soit presque la moitié des effectifs (environ 150 salariés répartis entre les trois unités de production).

La Solex Zénith Aviation s'est prétendue intéressée pour reprendre les activités de Term Cailhaux, mais elle n'offrait aucune garantie quant au maintien de l'emploi. En particulier le plan de la Solex prévoyait la fermeture de l'usine d'Annonay. D'autre part elle posait comme condition à la reprise des activités, l'arrêt immédiat des occupations des ateliers par les travailleurs. Ceux-ci ont refusé de céder à ce chantage, et Zénith Aviation s'est servie de ce prétexte pour se retirer. Cette volte face montre bien que son intention de rachat était strictement limitée aux fabrications et contrats prévus par la société.

Cela n'a fait que renforcer la détermination des travailleurs. Ils estiment que leur entreprise est indispensable pour la vie des cités rurales de Bourg Argental et Pélussin vouées à devenir des cités dortoirs avec la politique actuelle des pouvoirs publics.

Du côté de la direction Term Cailhaux, les informations contradictoires se multiplient.

Le reste du personnel (90 salariés) est menacé de licenciement, mais à ce jour les lettres de licenciement ne sont pas arrivées ; les travailleurs se trouvent dans une situation intenable : toujours dans l'entreprise mais non payés, d'autre part, ils ne sont pas licenciés et donc ne peuvent être considérés comme chômeurs !

En fait il semble s'opérer actuellement une véritable restructuration dans le secteur de la robinetterie industrielle, et surtout dans la branche travaillant pour le nucléaire. Des trusts comme Empain Schneider et Creusot Loire tentent de s'arracher la part du lion et ce sont les travailleurs qui font les frais de cette opération.

La lutte continue à Term Cailhaux pour sauvegarder l'emploi, vivre et travailler au pays. Plus que jamais il faut la renforcer et la populariser pour qu'elle obtienne le soutien de la population locale et qu'elle ne reste pas dans l'isolement.

Corr. Villerbanne

Assemblée générale de militants CGT à Lyon

DE NOMBREUSES INTERROGATIONS

● Le 6 avril la CGT du Rhône réunissait par secteurs inter-professionnels tous les élus et militants, pour présenter un rapport sur la précédente CCN, et sans doute aussi pour prendre la mesure des interrogations et des contestations dans ses rangs.

Dans le cadre de ces réunions, l'AG de militants de l'UL des 3^e et 6^e arrondissements a rassemblé 200 personnes, qui dans un premier temps écoutèrent avec attention un court rapport présenté par un dirigeant local : 49 % des Français auraient voté pour la gauche afin d'obtenir de véritables changements, «avec les ministres communistes au gouvernement», certaines couches se seraient laissées influencer par la propagande de la droite (ITC, retraités, jeunes), les militants auraient manqué de conviction, et fait preuve de sectarisme... Du déjà entendu par ailleurs !

Pour ce qui est des perspectives, on en est resté aux bonnes intentions : organiser les débats dans la structure CGT, «organisation indépendante», parler et écrire CGT, donner de l'importance à la lutte inter-corporative et en ce sens développer les UL, d'autre part, préparer minutieusement les élections professionnelles (aurait-on peur d'y subir quelque échec ?)

Mais l'intérêt des militants fut plus vif au cours du débat qui suivit. Une intervention d'un délégué de la Normacem posa tout de suite nettement, d'importants problèmes : «Nous aimerions que les débats soient plus nombreux dans la CGT... La

question importante de l'heure est celle de comment lutter. A Normacem depuis 76 : le 7 octobre 90 % de grévistes, le 24 mai 75 %, le 1^{er} décembre 60 %. Les travailleurs appellent ces journées d'action sans lendemain. Une idée apparaît que seule une grève nationale de grande ampleur bloquant toute l'économie pourrait donner des résultats».

BEAUCOUP DE QUESTIONS

Balle reprise au bond dans toute une série d'interventions, se départageant en deux catégories bien distinctes :

— Soit de délégués visiblement attachés à la politique du PCF, et voulant à tout prix étouffer les interrogations : «Si les travailleurs hésitent à s'engager dans les journées nationales d'action, c'est que les militants leur en ont mal expliqué la portée, c'est que nous ne sommes pas assez implantés dans les entreprises, il faut renforcer la CGT, mieux coller à son programme et s'efforcer de le transmettre aux travailleurs».

— Soit de délégués se posant le problème des perspectives : comment lutter efficacement contre l'intransigeance patronale ? Pendant des mois on n'a donné aux travailleurs que

les perspectives politiques d'un gouvernement de gauche, faudra-t-il encore attendre cinq ans ou doit-on poser dès maintenant la question du pouvoir politique ? On ne veut plus de ces journées d'action sans lendemain, plus de luttes par branches... Est-ce qu'on va continuer à aller à la bataille en rangs dispersés ? Il faut coordonner les luttes à la base...

Comme il fallait s'y attendre, le débat s'est terminé sans réponse de la part des organisateurs, et sans conclusions. Il a été cependant le reflet du grand désarroi des délégués CGT, mal à l'aise

dans leurs explications auprès des travailleurs (le souci exprimé maintes fois de retourner à la base dans les ateliers, de discuter sur le fond avec les ouvriers en est assez révélateur), et d'une certaine contestation par rapport aux pratiques confédérales, de la part des militants les plus engagés dans la lutte des classes.

Ce débat a fourni des axes de travail pour les syndicalistes révolutionnaires dans la CGT : mener le débat sur ce que doivent être les luttes à venir, sur les orientations politiques de fond de la CGT.

Correspondance

Les exigences des travailleurs communaux

Le Conseil des ministres du 13 avril 1978 vient d'adopter un projet de loi instituant les Comités d'Hygiène et de Sécurité dans les communes et les établissements publics administratifs communaux et intercommunaux.

Nous déplorons une fois de plus — à l'heure où l'on parle de concertation — que cette décision ait été prise unilatéralement, sans véritable négociation, alors qu'elle est de fait le résultat de nombreuses pressions des travailleurs communaux depuis plusieurs années, tant à l'échelon local qu'à l'échelon national. De plus, si cet acquis est important pour les travailleurs et leur organisation syndicale, il ne peut s'agir là que d'une première étape.

La Fédération Inter-CO CFDT — avec tous les travailleurs communaux — entend continuer la lutte pour, d'une part, étendre le champ d'application de la loi aux communes de moins de 100 agents ; et, d'autre part, aller bien au-delà des compétences que cette loi assigne aux Comités d'Hygiène et de Sécurité.

La Fédération revendique en effet :

- La présence d'un représentant syndical au Comité d'hygiène et de sécurité (en plus des délégués désignés ou élus) permettant au syndicat la pleine connaissance des problèmes et une plus grande efficacité.
- L'attribution du poste de secrétaire du Comité d'hygiène et de sécurité à un représentant des travailleurs (et non plus à un représentant de la direction).
- La revalorisation et pour nous l'obligation de la médecine du travail.
- La suppression des primes de rendement par une véritable revalorisation des salaires et une amélioration des conditions de travail.
- Un droit de contrôle et de négociation des organisations syndicales sur les conditions et l'organisation du travail.
- L'attribution d'heures syndicales pour les élus.

Cette lutte entre dans le cadre des revendications défendues par la CFDT sur les droits nouveaux des travailleurs, objectif que nous avons repris lors de notre dernière entrevue du 6 avril 1978 auprès de l'Association des Maires de France, et qui réclame des avancées urgentes et importantes.

Communiqué de presse de la Fédération nationale des syndicats CFDT des personnels du ministère de l'Intérieur des collectivités locales et leurs services (INTER-CO)

Raffinerie «Shell Française» à Berre l'Etang

UN MORT PAR ACCIDENT DU TRAVAIL

Un ouvrier d'une entreprise travaillait sur une ligne de torche*. Il était sur un échafaudage, en hauteur et travaillait au niveau d'un collecteur. Il avait l'équipement de protection nécessaire à ce travail, c'est-à-dire un masque à gaz.

Suite à des ennuis, une unité de production décidait d'envoyer ses produits à la torche pour les brûler. La brusque pression a surpris l'ouvrier qui a fait un mouvement de recul. Il a basculé par dessus l'échafaudage et a fait une chute mortelle de plusieurs mètres.

Peu après, des bruits couraient comme quoi c'était la faute de cet ouvrier. De fait, c'est la direction Shell et elle seule qui en porte la responsabilité. Elle est responsable parce que :

- Elle a fait travailler un ouvrier sur la ligne de torche sans isoler la section où il travaillait.
- Elle n'a pas prévenu les autres unités des travaux sur cette ligne de torche.
- Elle n'a pas averti du danger l'ouvrier qui effectuait ce travail.
- Elle a fait monter un échafaudage d'une largeur de 30 cm alors qu'il pouvait être plus large... mais plus cher.

Ce travailleur est mort pour que les impératifs de production fixés par Shell puissent être réalisés. Déjà plusieurs accidents de ce genre se sont produits à la section gaz, sans avoir des conséquences aussi tragiques, mais la sécurité n'a pas été renforcée pour autant. Ce n'est pas la faute d'un ouvrier s'il est victime d'un accident du travail, c'est la course aux profits, c'est la rentabilité, c'est la «compétitivité» que veulent les capitalistes. Au moment où la direction de Shell Française fait étalage de son «souci permanent» de la sécurité (à propos de l'Amoco Cadiz) voilà un autre exemple de son application !



* Dans une raffinerie, une ligne de torche est une tuyauterie qui relie les unités de production aux torches. Quand il arrive un ennuï dans l'une d'elles et que cette unité ne peut plus assurer la réception, le traitement ou le stockage de produits (gaz le plus souvent), ces produits sont envoyés aux torches afin de les brûler car il y a toujours danger de fuite, d'explosion ou d'incendie dans cette unité.

Correspondant Berre

Rectificatif Huilerie Lesieur (Martigues)

L'article concernant la grève de l'huilerie Lesieur de Martigues paru dans le QdP daté du 15 - 16 - 17 avril contenait deux erreurs de frappe entraînant malencontreusement la confusion des sigles CGC et CGT :

Il fallait lire : «La CGC a toujours été absente dans l'action sauf pour les négociations où, alors là, on les a vu arriver : FO a eu la même position que la CGC.»

●Dimanche, s'est ouvert à Prague, le 9^e Congrès de la FSM. Georges Séguy, Henri Krasucki, entre autres, y représentent la CGT. La FSM, qu'est-ce que c'est ? Telle est bien la première question que se posera plus d'un travailleur, y compris dans les rangs de la CGT. Bien sûr, toutes les banderoles, tous les tracts de la CGT comportent le sigle. Mais c'est une question qui n'est pour ainsi dire jamais discutée à la base. Pour preuve, le dernier numéro de la *Vie ouvrière* avant l'ouverture de ce congrès, est complètement muet sur le sujet. Et jamais la *Vie ouvrière* n'aborde le délicat problème des syndicats des pays de l'Est, qui constituent pourtant aujourd'hui l'écrasante majorité des syndicats affiliés à la Fédération Syndicale Mondiale ! Par contre, on y a régulièrement droit à des articles sur le sport en RDA, ou à des justifications des hausses de prix en URSS, qualifiées pour la circonstance de réajustement.

Par Jacques DUBREUIL

Séguy fait ses comptes : «plus d'inconvénients que d'avantages»

Non, ce n'est pas dans cette presse que les adhérents peuvent savoir ce qu'est la FSM, quelle est la position de la direction confédérale là-dessus. Il faut soit appartenir à un organe dirigeant de la CGT, soit lire assidument son «organe officiel», *Le Peuple*, pour savoir ce qu'il en est.

Serait-ce un problème gênant ? Sans aucun doute. D'autant que depuis quelques temps, des bruits courent selon lesquels la CGT quitterait cette organisation. Il semble bien qu'aujourd'hui, les divergences soient plus vives qu'à jamais entre la FSM, et la direction CGT. Le dernier CCN (Comité national) a entendu un rapport de la CE (Commission exécutive), qui faisait le point sur la question avant le Congrès. Officiellement, aucune allusion au fait qu'il se déroule à Prague, envahie par les chars russes et occupée depuis presque dix ans. Non, aucune protestation là-dessus. Mais aujourd'hui, pour la direction CGT : «Il y a plus d'inconvénients que d'avantages» à rester dans la FSM. La CGT est désormais le seul syndicat d'Europe de l'Ouest à en faire partie, depuis que la CGIL italienne s'en est retirée. Et la direction CGT ne voit guère d'intérêt à servir de caution à une organisation qui ne regroupe pratiquement plus que les pays de l'Est. Quel avantage a-t-elle retiré du fait que le président de la FSM, Pierre Gensous, soit français et membre de la CGT ? Aucun. Quel avantage, du fait que la première conférence de presse organisée par la FSM sur les documents du présent congrès se soit tenue à Paris ? Aucun. Par contre, les «inconvénients» sautent aux yeux : en restant dans la FSM telle qu'elle est devenue, la CGT apparaît par trop liée aux pays de l'Est, qui n'ont rien d'attractif pour les travailleurs de notre pays.

C'est pourquoi depuis quelques temps, la direction CGT, tout en prenant d'innombrables précautions émet des critiques sur la question des droits de l'homme, sur le rôle des syndicats dans les pays «socialistes», et propose un certain nombre de textes au congrès. Des garanties lui auraient été données sur ces textes, mais on a vu plus d'une fois, certaines délégations de pays de l'Est proposer au dernier moment des motions et des amendements qui n'allaient pas du tout dans son sens. Ainsi, une déclaration a été proposée, lors de discussions préparatoires, pour approuver la nouvelle Constitution soviétique et proclamer que «l'idéal de la Révolution d'Octobre était réalisé dans les pays de l'Est, notamment sur les libertés et les droits de l'homme».

Dans ces conditions, il n'est pas du tout à exclure que la CGT

quitte la FSM. Sans doute pas complètement, mais en y restant comme «observateur», comme l'a fait la CGIL. C'est probablement la décision prise d'ores et déjà, et non encore rendue publique.

Prague,
pour Séguy,
ce n'est pas la liberté,
mais
c'est quand même
le socialisme !...

«C'est sur le problème des libertés et de la démocratie que les divergences entre la CGT et les syndicats de certains pays socialistes sont les plus évidentes», affirme un numéro de l'an dernier du *Peuple*, dans un article intitulé «Réflexion de la CGT sur le rôle des syndicats



En août 68 : les travailleurs de Tchécoslovaquie se battent contre l'avancée des chars soviétiques

La FSM : de l'organisation anti-fasciste et anti-colonialiste à la tribune révisionniste

La Fédération Syndicale Mondiale est née en février 1945. 40 centrales nationales et 15 organisations internationales, représentant 50 millions de travailleurs, participaient à cette première conférence, à Londres. Le premier congrès eut lieu en octobre 45 à Paris. Il se donnait pour tâche de lutter pour l'extirpation rapide et complète du fascisme dans chaque pays, et pour mettre fin au colonialisme. Une charte des revendications fondamentales avait déjà été élaborée à Paris. Le congrès réunissait alors les délégués de 56 pays.

Très vite, l'impérialisme américain, qui n'avait pas réussi à empêcher la création, sur des bases de lutte de classes, de cette fédération mondiale, tentera de la saboter. La première occasion fut le plan Marshall, par lequel les Américains voulaient se soumettre les pays affaiblis par la guerre, avec une prétendue aide économique. Un certain nombre de syndicats, le CIO américain et les TUC anglais, soutinrent ce plan, et quittèrent alors la FSM sur cette base.

Une campagne de scission fut organisée par la CIA, le fait est aujourd'hui prouvé. En France, était créée FO. Le DGB allemand et la CIST italienne quittaient la FSM.

A partir du 5^e congrès (décembre 61), les problèmes changent de nature. Avec l'évolution de l'orientation de nombreux syndicats de pays capitalistes qui a accompagné la transformation des partis communistes en partis révisionnistes, avec par ailleurs la place nouvelle désormais occupée par les syndicats dans les anciens pays socialistes, la FSM écarte de ses rangs la Fédération des Syndicats de Chine, l'Union professionnelle albanaise. Dans la CGT ou la CGIL, c'est la chasse aux sorcières.

Avec la domination du révisionnisme, la FSM, connaît une certaine désorganisation, en même temps que se divisent les cliques révisionnistes. Chaque parti révisionniste qui défend des intérêts divergents, avec les autres, tend à refléter ces intérêts dans l'orientation du ou des syndicats qu'il domine. Aujourd'hui, les syndicats de pays dominés par l'URSS constituent 90 % de la FSM.

Par ailleurs, on assiste à un regroupement par continent, sur des bases plus larges, l'Organisation de l'Unité syndicale africaine, ou la CES (Europe).

dans les pays socialistes». Aujourd'hui, Séguy déclare : «Il faut bien admettre que le IX^e Congrès de la FSM ne serait pas pris au sérieux si son analyse de la situation internationale se réduisait à faire un tableau apocalyptique de la situation des travailleurs du monde capitaliste et apologétique de celle des travailleurs du monde socialiste. (...) Quand la FSM parle des aspirations des travailleurs, elle ne peut être crédible si elle n'évoque que celles des travailleurs des pays capitalistes ou du Tiers Monde ; comme si ceux des pays socialistes n'en avaient pas... Si Monsieur Séguy se

l'accuser d'être l'instrument syndical international de la communauté socialiste et d'être soumise à une idéologie monolithique. Il ne suffit pas d'affirmer que c'est faux. Il faut faire concrètement la démonstration pratique que cette accusation est sans fondement». Pour être crédible, la FSM devrait donc, selon la direction CGT, s'ouvrir largement. Le problème, c'est que le mouvement réel est plutôt l'inverse, et qu'il n'y a pas de raison pour qu'il y ait un virage à 180 degrés.

C'est bien pourquoi la direction CGT met en avant les regroupements régionaux, comme celui qui existe en Europe, la Confédération européenne des Syndicats, qui rassemble pêle mêle pour la France la CFDT et FO, à côté du DGB allemand et de la CGIL... La CGT y a d'ailleurs demandé son adhésion, qui est pour l'instant bloquée par FO : la centrale de Bergeron prend précisément comme prétexte le fait que la CGT soit encore membre de la FSM. C'est bien principalement dans cette voie que veut s'orienter la direction CGT, car elle n'a guère d'illusions sur les chances de discussions «sans tabou» dans la FSM, sur les chances d'une exploitation moins criante des masses dans les pays de l'Est, non plus que d'un élargissement de la FSM. Simplement, elle aura donné ses conseils pour le salut de la FSM, avant de prendre ses distances.

LES VÉRITABLES PRÉOCCUPATIONS

Le problème qui reste de toutes façons, c'est qu'il ne s'agit en la matière, pour la direction CGT, que de défendre la position du PCF. Car si elle mettait elle-même en application un certain nombre des principes dont elle parle, elle commencerait par s'élever contre le fait que le congrès se passe à Prague, entre les chars russes. Elle soutiendrait le syndicat libre qui se constitue aujourd'hui en URSS. Elle ne défendrait pas avec plus d'acharnement que le PCF lui-même l'accord-bidon de la gauche du 13 mars. La liste serait longue, des choses qu'elle devrait modifier dans sa propre pratique, pour être vraiment en accord avec ce qu'elle dit !

Si la direction CGT prend si ostensiblement ses distances, elle y est avant tout contrainte par le rôle de repoussoir que jouent les pays de l'Est et sur la dictature fasciste contre les masses. Certains, à la direction du PCF, s'appuyant sur le résultat des élections législatives, estiment qu'ils n'est plus suffisant aujourd'hui, de dire : «L'URSS, ce n'est pas la liberté, mais c'est quand même le socialisme», les dernières élections l'ont montré assez clairement. C'est d'ailleurs un des thèmes du débat qui existe aujourd'hui dans le PC, comme le montrent par exemple les récents articles d'Ellenstein dans *Le Monde*. Arracher le plus possible cette image qui colle à la peau du PCF, et par ricochet, de la CGT, c'est bien une nécessité, si le PCF et la direction CGT veulent remonter une certaine pente.

met à parler de ces questions, en termes d'ailleurs très pudiques, ce n'est pas précisément parce qu'il remettrait en cause le «socialisme» de ces pays. Non. L'explication, la direction CGT la donne elle-même, juste au moment de la querelle PS-PC, lors de la campagne électorale : «S'il n'existait aucun cas de violations des libertés dans certains pays socialistes, il ne serait pas possible de les exploiter contre le mouvement démocratique français...» Autrement dit, surtout contre le PCF... C'est pourquoi la CGT appuie au congrès un texte de «déclaration universelle des droits syndicaux» qui vise de fait principalement les pays de l'Est. Mais elle se croit obligée de dire dès le début : «Le plein exercice des droits syndicaux exige la reconnaissance et la garantie dans les Constitutions, les lois nationales et dans la pratique» de tels et tels droits.

POUR UN «ÉLARGISSEMENT»

Prolongeant cette question des libertés et des droits de l'homme, du rôle des syndicats, la direction CGT demande que la FSM s'élargisse, sans préjuger du caractère de classe des syndicats qui pourraient s'y affilier. Cela, dans le but de briser l'image d'une organisation internationale dominée d'une façon écrasante par les pays de l'Est. «Les détracteurs de la FSM et spécialement certains dirigeants syndicalistes qui prônent la collaboration des classes, tirent argument du fait que la FSM est composée pour 90 % des syndicats des pays socialistes — essentiellement d'Europe — pour

192, rue Daumesnil (Paris)

Une lutte aux nombreux acquis

● L'an passé, au mois d'avril, Mylène, petite fille de cinq ans, meurt écrasée par une cage d'ascenseur. Cet «accident» qui est plutôt un crime, sera le début d'une mobilisation d'une grande partie des locataires du 192 avenue Daumesnil contre un propriétaire féodal. Au cours de leur mobilisation, les locataires ont montré qu'il était possible de mener des luttes victorieuses sur le front du logement et que la justice pouvait partiellement cesser d'être une affaire de professionnels.

En 58, le propriétaire transformait un vieil hôtel en «immeuble de rapport». Par une entoureloupette juridique, cela lui permet d'échapper à la loi sur les immeubles d'avant 48 et donc de fixer lui-même le montant du loyer. Très haut naturellement. Et de n'accorder que des baux d'un an, solution commode qui lui permet de mettre à la porte quiconque n'est pas suffisamment docile. Il n'en reste pas là, injurie, menace et calomnie les locataires; surtout, n'effectue pas les réparations indispensables. La lumière dans l'escalier est insuffisante, l'ascenseur est vétuste, il s'en moque. Plusieurs fois, la société d'entretien lui signale des réparations immédiates et indispensables à effectuer sur celui-ci, il passe outre.

Le 31 avril, Mylène s'apprête à suivre son père qui vient de sortir de l'ascenseur quand quelqu'un appelle la dangereuse machine quelques étages plus bas. Le mécanisme qui doit la bloquer tant que la porte n'est pas fermée a rendu l'âme. Mylène mourra étouffée entre le sol de l'étage et le toit de la cabine, sous les yeux de son père impuissant.

Révolté par cet assassinat et par la dictature du propriétaire, une bonne partie des locataires s'organisent. Quelques uns fréquentent «la Boutique de droit» du XIX^e arrondissement. Il leur y est conseillé de porter l'affaire devant la justice. Le 15 mars, ce sera chose faite. Les animatrices de l'association insistent pour assurer elle-même leur plaidoirie, «leur auto-défense» disent-elles, ce que la loi leur permet devant cette juridiction. Elles réclament bien sûr une diminution du loyer et des charges, des dommages et intérêts et l'installation d'un nouvel ascenseur. L'avocat du propriétaire tiendra des propos provocateurs du type «monter ses étages à pied, c'est bon pour la santé»! ou «Vous manquez de pudeur de demander de l'argent après la mort d'une petite fille». Fait exceptionnel, la présidente du tribunal laissera les porte-parole de l'association lui répondre. Le 5 avril, au terme du délibéré, le tribunal donne raison sur l'essentiel à l'association. Un expert est nommé qui devra établir le trop perçu

en ce qui concerne les charges. (Le propriétaire qui n'a décidément aucune retenue continue même à faire payer des charges pour un ascenseur immobilisé depuis l'accident!). Par ailleurs, les deux porte-parole de la lutte ayant reçu leur congé, la mobilisation s'organise pour faire échec à cette menace.

UNE LUTTE ENTHOUSIASTE...

Visiblement l'association mène cette lutte avec enthousiasme; elle ne tarit pas d'éloge sur l'aide apportée par «la boutique de droit» qui lutte contre la conception «la justice c'est une affaire de professionnel». La pratique de l'«autodéfense» va dans ce sens. Par ailleurs, certains locataires soulignent «les nouveaux rapports» qui se sont instaurés entre eux, qui ne coexistent plus dans l'indifférence. Enfin, dernier point et non des moindres, le tribunal d'instance a été contraint de reconnaître la représentativité de l'association, ce qui fera jurisprudence.

C'est là un atout important qui permettra de mener de nouvelles luttes victorieuses sur la question du logement.

Les comités de locataires parisiens

A LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE

● A Paris, les comités qui s'opposent à la rénovation et à ses conséquences sont nombreux mais ils n'ont pu encore arriver à former une force unie. La très grande diversité sociale et économique de Paris est une raison, la rénovation est faite pour une grosse partie dans certains quartiers comme le 13^e ou le 19^e. Mais de nombreux arrondissements sont confrontés à une nouvelle vague de rénovation. Le centre de Paris est loin d'être entièrement rénové. Il en est de même du 20^e où une grosse opération est prévue dans l'îlot Bisson-Palikao. Le 19^e lui aussi est

concerné bien que le gros de l'îlot Riquet soit fait. Et puis les arrondissements encore assez populaires du 10^e et 11^e (Bastille...) sont le lieu d'une rénovation lente, par petits paquets, élevant rapidement le niveau des loyers.

Face aux forces des promoteurs et des spéculateurs, il apparaît nécessaire pour beaucoup de comités de s'unir.

Mais comment s'unir? Sur quelles revendications? Avec qui?

SE COORDONNER POURQUOI FAIRE?

L'idée n'est pas nouvelle. La plupart des comités ont conscience de cette nécessité et en ont fait l'expérience. Pourtant, le bilan des différentes coordinations les rend très méfiants. Pour beaucoup, une coordination n'a de sens que si elle part des luttes concrètes menées localement par des comités qui créent d'abord sur place un premier rapport de force autour des locataires et aujourd'hui, cette

coordination est encore faible. Plusieurs raisons l'expliquent:

1. D'une part, il existe une méfiance très nette vis-à-vis de la récupération des luttes par les partis politiques. Les manœuvres des partis de gauche n'étant pas pour rien dans cette méfiance.
2. D'autre part, l'avancée politique des comités de quartier s'opposant à la rénovation ou à ses conséquences est encore très hétérogène.
3. Enfin, les comités à

l'origine du renouveau des luttes sont encore jeunes et à la recherche d'une ligne plus claire sur la rénovation capitaliste à Paris et les moyens de s'y opposer. Cette clarification ne peut venir que de notre bilan de luttes. Bien sûr, se coordonner pour s'épauler pour être plus forts, on veut bien. Mais ça ne peut se faire que si on est déjà fort chez soi et si on défend les mêmes intérêts. Quand on dit non aux expulsions, ça n'est pas suffisant pour se coordonner.

Mais l'unité de lutte des comités tend néanmoins à s'élargir, entraînant avec elle des associations comme la CSCV ou la CGL dirigées en partie par les réformistes mais dont certains militants de base aspirent à s'ouvrir davantage à l'extérieur. C'est le foyer Fondary dans le 15^e qui invite par exemple l'Inter-comité du Marais à venir à sa fête, ou des militants de la CGL qui prennent contact avec la CNL 13^e pour participer au comité de soutien du 85/87 avenue d'Ivry.

La fête de la Radiale dans le 14^e, le printemps dernier, a montré que de très nombreux comités se sentaient concernés par cette lutte dans la ZAC Guillemot.

Et il est de plus en plus fréquent maintenant de voir à Paris de multiples

associations se joindre à une lutte anti-expulsions ou contre un projet de rénovation alors qu'elles s'appellent Union de consommateurs, écologistes, usagers des transports, etc.

QUELLES PERSPECTIVES?

Certains comités avancent au travers de leurs luttes des revendications qui s'expriment principalement en termes de «contrôle»: contrôler la rénovation, contrôler les charges.

Une radicalisation s'exprime par l'occupation des logements vides, non pas de manière symbolique, mais pour prendre un logement dont on a besoin et exiger un loyer à sa portée.

Cela passe aussi par le refus de partir sous le prétexte de réhabilitation ou de rénovation, qu'elle soit sociale ou non.

Bien souvent, l'opposition à l'aménagement capitaliste de Paris se traduit par la constitution de contre-projets soumis par référendum à l'approbation des habitants d'un quartier comme cela fut fait dans le 14^e ou comme c'est en cours dans le 13^e sur la ZAC Baudricourt.

Mais la liaison de ces comités parisiens avec les travailleurs de Paris est encore faible. A la fois parce que peu de comités s'en préoccupent, mais essentiellement parce que les syndicats avancent très peu de propositions précises sur ces questions là. Ils se contentent en général de liaison cordiale avec des organisations «représentatives», la CGT avec la CNL, et la CFDT avec la CGL.

Et pourtant, ce sont bien les travailleurs les premiers concernés. La plupart de ceux qui travaillent à Paris doivent en partir parce que les loyers sont trop chers ou les appartements trop petits si on veut avoir une famille.

Quant aux deux millions de salariés qui y rentrent tous les jours, combien d'entre eux sont révoltés par cet aménagement capitaliste de l'espace.

C'est cette contestation plus globale qui est dans la tête de beaucoup de locataires militant dans leur association ou leur comité.

La réfection légère

A la base des propositions de l'Inter Comité du Marais, la volonté des habitants de rester dans leur quartier, dans ce qui reste du Paris populaire. C'est au cours de l'occupation de 7 logements vides, par des familles mal-logées en janvier 1977 que ce mot d'ordre de réfection légère fut mis en avant avec la constitution de l'APAUM (Atelier Populaire d'Architecture et d'Urbanisme du Marais).

La réfection légère consiste en l'aménagement de certains éléments de confort dans les appartements, la réalisation des réparations indispensables, sans bouleversement des structures. Elle permet le maintien dans les lieux, même pendant les travaux et ne sort pas les appartements du champ d'application de la loi de 48.

Mais surtout, la réfection légère peut permettre le contrôle des locataires: n'étant pas chassés de chez eux ils peuvent définir les modifications à apporter, les travaux à engager sur la base de la connaissance de leur logement.

Ce mot d'ordre est radicalement différent de ce que propose le PCF: confier la rénovation à des sociétés HLM, avec la consultation pour avis de représentants d'associations de locataires «représentatives».

Radio onz'débrouille et les enfants

Dès ce mercredi, de 17 à 19 h, radio Onz'débrouille émettra pour les «enfants» ou plutôt, selon le vœu des animateurs ce sont les enfants qui feront leurs propres émissions. D'ici quelques semaines, cette nouvelle émission du mercredi devrait se faire en direct d'une école. Avis aux enseignants intéressés par ce projet. Les autres émissions ont toujours lieu le dimanche de 10 h à 14 h, et à partir de 23 h. Celles-ci ont même été captées à Fleury Mérois, puisqu'un prisonnier à écrit à la radio. Sa lettre n'est parvenue qu'après son procès...

Pour tout contact, Librairie 1984, 22 Boulevard de Reuilly, Paris 12^e.

Pyrénées: un sauveteur emporté par une avalanche

La randonnée à ski entamée par cinq jeunes dans les Pyrénées, s'est terminée tragiquement. Si les cinq skieurs retenus dans le massif d'Anetto, par la chute d'un membre du groupe ont pu être sauvés, un gendarme d'une équipe de secours, Joseph Abadie a été emporté par une avalanche alors que l'équipe rentrait.

Le ski de randonnée attire de plus en plus de skieurs rebutés par les prix pratiqués dans les stations, et attirés par la montagne. Cependant, aucune formation n'est donnée alors que les dangers de la montagne, «oubliés» dans les stations de ski, sont bien réels.

Achetez le *Quotidien du Peuple* tous les jours dans le même kiosque

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication: Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire: 56 942

Aldo Moro condamné à mort

SURENCHERE DU PCI POUR «LA DÉFENSE DE L'ÉTAT»

En ne fournissant, semble-t-il, aucune précision sur la date et les modalités d'une éventuelle exécution de leur otage, et en ne précisant pas non plus à quelle condition Aldo Moro pourrait avoir la vie sauve, les «Brigades rouges» peuvent espérer faire pression ainsi sur les dirigeants italiens, pour qu'ils acceptent des tractations avec elles. D'autant que les «Brigades rouges» peuvent compter sur la crainte des amis d'Aldo Moro de voir celui-ci faire, sous la pression de ses ravisseurs, certaines révélations gênantes concernant un certain nombre de pratiques de la bourgeoisie italienne. Dans leur communiqué, les «Brigades rouges» déclarent : «Il n'y a pas de révélations fracassantes, mais l'interrogatoire a révélé les complaisances du régime, les noms et les faits sur les véritables pages les plus sanguinaires de l'histoire des dernières années, a mis à nu les intrigues du pouvoir, les silences qui ont couvert les assassins étatiques, a montré l'enchevêtrement des intérêts personnels, la corruption, le clientélisme qui lient les divers personnages du clan démocrate-chrétien et, ce qui n'étonnera personne, certains partis complices...»

CONTRADICTIONS DANS L'UNION SACRÉE

Alors que depuis l'enlèvement de Moro, une «union sacrée» des partis de droite et de gauche avait été maintenue, sur l'attitude à avoir notamment le refus de toute négociation, certaines contradictions sont apparues au cours des dernières 48 heures, notamment entre la démocratie-chrétienne et le PCI. La DC paraît

«Pour ce qui nous concerne, le procès d'Aldo Moro est terminé : il est coupable et est en conséquence condamné à mort». Telle est la «sentence» sans appel formulée par les «Brigades rouges» dans leur sixième communiqué, depuis l'enlèvement du chef de la démocratie-chrétienne, il y a un mois, communiqué, qu'elles ont adressé samedi soir à quatre journaux italiens.

actuellement se ranger à une position favorable à l'ouverture de certaines tractations, qui sans être officielles, et en étant nouées par le biais d'instances telles que la Croix-Rouge internationale ou l'ONU, n'en représenteraient pas moins une concession importante faite aux ravisseurs de Moro. Aussi, dimanche matin, au terme d'une réunion de l'état-major de crise démocrate-chrétien, le vice secrétaire général, Giovanni Galloni, n'hésitait pas à déclarer : «Tous les moyens licites et juridiques doivent être utilisés pour sauver la vie d'Aldo Moro. Ce n'est plus un problème politique, c'est un problème humanitaire. (...) Nous pensons pouvoir compter sur la solidarité des autres partis dans notre démarche en faveur de M. Moro» a ajouté le leader démocrate-chrétien.

LE PCI POUR LA «FERMETÉ»

Cependant, le PCI a immédiatement réagi en lançant un appel à la fermeté. Dans son éditorial de dimanche matin, *L'Unità*, organe officiel du PCI, tout en réservant son jugement sur l'attitude de la DC («Mieux vaut attendre les développements de la situation et en particulier les décisions du sommet démocrate-chrétien»), soulignait la nécessité de ne rien changer à l'attitude adoptée par les autorités italiennes depuis le début de l'affaire. Le PCI semble bien décidé

à tirer profit de la situation, dans le cadre d'une surenchère vis-à-vis de la DC, sur la question de la «défense de l'État». Quelle que soit l'issue de l'affaire Moro, il ne fait aucun doute que l'activité des «Brigades rouges» va être largement utilisée pour justifier une répression accrue contre les masses italiennes et tous ceux qui, condamnant les B.R. et leurs activités, ne veulent pas pour autant être les défenseurs de l'État bourgeois qui les opprime. Si la DC accepte d'engager des négociations qui aboutissent à éviter la mort de Moro, le PCI mettra en avant le «discrédit» jeté ainsi par la pratique de la démocratie chrétienne sur l'autorité de l'État, et la nécessité de laisser plus les coudées franches au PCI, de lui accorder plus de place dans la gestion du pays, pour qu'à l'avenir, cette «autorité» soit plus fermement défendue.

LA CHASSE AUX RÉVOLUTIONNAIRES

Dans le cas d'une exécution de Moro, ce sera le champ ouvert encore plus librement à la chasse de tous ceux qui refusent d'être les défenseurs de l'État bourgeois. L'application par les B.R. du verdict de leur pseudo tribunal populaire serait très utile à la mise en œuvre d'une répression beaucoup plus systématique, contre les militants révolutionnaires.

D'ores et déjà, des listes de centaines de «suspects» ont été mises au

point par la police, sur la base d'enquêtes effectuées par des équipes spéciales à l'intérieur d'entreprises, telle que la Fiat Mirafiori, connue pour la combativité de ses ouvriers et où auraient été «détectées» des traces des «Brigades rouges».

Les ouvriers licenciés ou qui ont effectué un départ jugé «précipité» de leur entreprise, sont particulièrement visés. Selon le journal *La Repubblica*, le PCI a directement collaboré à la mise en place des fichiers, en fournissant la liste de ses anciens membres. Quant à la direction révisionniste de la CGIL, la CGT italienne, elle s'est abondamment prononcée par la voix de son secrétaire général Lama, en déclarant notamment que ceux qui disent «Ni les Brigades rouges, ni la défense de l'État», doivent être «chassés des syndicats»...

A noter que *L'Humanité* de lundi, sous la plume d'Yves Moreau, se fait le porte-parole de ses amis italiens du PCI, en disant que l'utilisation qui est faite en RFA, du prétexte du terrorisme, pour réprimer les travailleurs, les révolutionnaires, et celle qui est faite en Italie : «Outre-Rhin, la répression du terrorisme est l'alibi de la répression anti démocratique. Au delà des Alpes, comme on l'a bien vu lors de la grève générale et des manifestations du 17 mars, la répression du terrorisme implique au contraire, l'élargissement et le développement de la démocratie». Pour Moreau la réalité au delà des Alpes prend un sens différent dès lors que les révisionnistes sont partie prenante de la répression exercée par l'État bourgeois et qu'ils en tirent profit pour accroître leurs pouvoirs au sein de la société.

Tremblement de terre en Sicile

Un tremblement de terre a été ressenti dimanche matin en Sicile. Aucune victime n'a été signalée jusqu'à présent. La secousse a surtout été forte à Messine (pointe de l'île) où il n'y a plus d'électricité. Une panique s'en est suivie, de même qu'à Palerme où la population s'est précipitée dans les rues en vêtements de nuit et a commencé à quitter la ville dans le froid et sous la pluie battante.

Italie : catastrophe ferroviaire



Samedi en début d'après-midi, à quelques kilomètres de Bologne (Italie Centrale) a eu lieu la collision du Lecce-Milan et du Venise-Rome. A cause des pluies torrentielles, le Lecce-Milan avait dû être détourné le matin même vers les Appennins et Florence : un pont s'était écroulé sur le parcours normal du train, sur la côte adriatique. De plus, devant les éboulis d'un glissement de terrain, le mécanicien dut freiner brutalement et la motrice quitta la voie pour se mettre en travers. C'est à ce moment là que le Treccia della Laguna arriva en pleine vitesse sur l'autre voie. La collision fut terrible : 50 morts et une centaine de blessés, surtout du Treccia della Laguna.

Christian Masse libéré

Christian Masse qui avait été enlevé par des guerilleros africains, il y a près de cent jours a été libéré jeudi dernier. Il est arrivé à Paris, dimanche soir en provenance du Nigéria. Le président de ce pays affirme avoir joué un rôle déterminant dans sa libération et dans celle de son compagnon suisse. Pour sa part, le jeune homme a déclaré avoir été très bien traité tout au long de sa détention et avoir partagé la vie quotidienne de ceux qui l'avaient enlevé. Il a précisé qu'il était prêt à reprendre «la route». Il n'a pu préciser laquelle.

CHEVTCHENKO EST-IL UN AGENT DES AMÉRICAINS ?

Selon l'hebdomadaire *Times*, Chevtchenko, le haut fonctionnaire soviétique, sous secrétaire général des Nations-Unies serait un transfuge. Il travaillerait depuis 2 ans avec les services secrets américains.

Achetez le Quotidien du Peuple tous les jours dans le même kiosque

Un mouchard de la junte argentine à Paris

Le COBA affirme, dans un communiqué, que quelque soixante policiers argentins, armés et munis de faux papiers sont arrivés début mars à Madrid et se sont répartis dans les capitales des pays européens (Rome, Paris, Londres, Stockholm). Ils auraient dressé une liste de 240 exilés «à surveiller», la surveillance pouvant aller jusqu'à l'élimination, sous couvert «d'accidents».

D'autre part, l'indicateur de police qui a dénoncé les deux religieuses françaises a été reconnu par une femme exilée à Paris, lors d'une réunion organisée par le CAIS, (Comité argentin d'information et de solidarité) le 24 mars dernier.

Identifié sous le nom d'Alberto Escudero, âgé de 29 ans, ce mouchard argentin désirait s'intégrer aux activités du centre. Le témoignage de la femme a été contresigné par Pierre Toulat, secrétaire de l'organisation humanitaire Justice et Paix, par André Jacques, directeur du service des réfugiés politiques de la CIMADE, organisme œcuménique, par le Père

Georges Gilson et par une religieuse qui a connu les deux religieuses françaises disparues à Buenos-Aires. Cette femme témoigne :

«Le soir du 8 décembre, il était à peu près 21 h 30 quand ce personnage (qui se faisait appeler Gustavo) a dit qu'il devait partir rencontrer quelqu'un (...) Quelques instants plus tard quand nous commençons

à sortir, se produit l'enlèvement.

«Nous avons vu quatre Ford Falcon garées devant la porte d'entrée. Il y en avait deux autres qui coupaient la circulation à chaque bout de la rue. Une quinzaine d'hommes habillés en civil et armés sont descendus de voiture. (...)

«Les ravisseurs ont encerclé la sortie, mais ils n'arrêtaient pas tout le monde, et s'adressaient, de façon sélective aux personnes qui les intéressaient.

«Il est évident qu'ils savaient non seulement les noms, mais aussi les descriptions physiques et qu'ils connaissaient en détail ce qui avait été traité au cours de la réunion. Par exemple, quand ils ont pris

l'architecte (qui venait d'être nommé trésorier), ils lui ont dit : «C'est vous qui avez l'argent!». Au milieu de l'opération, l'individu réapparut, et fut également appréhendé. Le jour suivant, il était déjà en liberté, selon ce qu'en ont dit quelques parents de disparus...».

Ainsi peut se promener en toute impunité à Paris, un flic de la junte des colonels et continuer «son travail» parmi les exilés politiques, sans que les «autorités françaises» ne fassent quoi que ce soit. C'est vrai que Poniatowski était allé en Argentine «échanger» des renseignements... avec la junte militaire et que Giscard a l'intention de s'y rendre prochainement.

Procès de Maître Klaus Croissant :

UN PRECEDENT DANS LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Le procès contre Maître Klaus Croissant, qui est entré dans sa deuxième semaine, risque fort de devenir un dangereux précédent - et ceci non seulement pour la jurisprudence allemande, mais également pour l'Europe. En effet, dès son ouverture, deux faits ont très gravement hypothéqué ce procès : de nouvelles restrictions des droits de la défense ont été légalisées spécialement à l'occasion de ce procès ; et on y a remis en cause les formes de la vieille convention franco-allemande qui stipulait qu'un extradé ne peut être jugé que dans les limites fixées par le décret d'extradition.

Avant de s'ouvrir, le procès Croissant avait été reporté à plusieurs reprises, les six avocats ayant refusé de se soumettre aux fouilles corporelles que l'on voulait leur imposer. Ils estimaient inadmissibles de telles procédures dans lesquelles ils voyaient une grave menace pour les droits de la défense. Les défenseurs de Klaus Croissant, tout en se déclarant, par principe, hostiles à toute fouille, avaient réclamé que juges et procureurs soient soumis aux mêmes mesures. Maintenant, la Cour constitutionnelle a tranché : le principe de traitement égal est rejeté ; les fouilles infligées unilatéralement aux avocats dans les procès

Croissant, Möller et Sonnenberg sont déclarés légaux vu que «des éléments de suspicion auraient été relevés contre eux» ; «le besoin de sécurité de l'Etat» exigerait en outre que soient impliqués dans les fouilles, des défenseurs contre lesquels aucun élément de suspicion n'avait pu être retenu.

DEUX ATTITUDES CHEZ LES DÉFENSEURS

Les avocats français de Klaus Croissant se sont retirés de la défense estimant (comme vient de le souligner l'ordre des avocats de Paris) que «toute personne poursuivie doit conserver le droit d'être

défendue par un avocat en mesure d'exercer pleinement et sans aucune entrave sa mission d'auxiliaire de justice. Ce principe fondamental (...) est violé s'il ne s'exerce pas dans une égalité absolue avec l'accusation». Les quatre avocats allemands quant à eux, continuent à assumer la défense de Croissant. Maître Eberhard Kempf du barreau de Francfort, avocat de Croissant, vient de son point de vue, nous en expliquer les raisons : «Il est vrai que dans cette question, la défense a subi une défaite. Mais après une telle défaite, il ne faut pas baisser les bras. Se retirer de la défense maintenant, cela reviendrait à ne garder en vue, pour le moment, que l'aspect de sa propre existence et dignité professionnelle. Si nous continuons à refuser les fouilles, nous serons remplacés immédiatement. Or, il s'agit pour nous maintenant prioritairement d'assurer et d'imposer la défense - dans un procès où non seulement on peut s'attendre à d'autres atteintes aux droits de la



défense, mais où le sujet de l'accusation risque de subir une interprétation dangereusement extensive».

UNE INTERPRÉTATION TRÈS EXTENSIVE

Maître Kempf a souligné

que les avocats, dans ce procès, auront maintenant avant tout, à imposer que les termes du décret d'extradition soient respectés à la lettre. «Chose qui ne va nullement de soi. Déjà avant la lecture du dossier d'accusation, nous avons demandé que ne soient lus que les passages ayant trait aux charges retenues par la justice française contre Croissant, dans le décret d'extradition. On a rejeté notre demande, le dossier d'accusation a été lu en entier - un expert nous a confirmé d'ailleurs que ceci représente une violation de la convention d'extradition franco-allemande - ; y a donc été fait mention entre autres de la soi-disant «propagande publique» dont se serait rendu coupable Croissant, point qui a été rejeté par les tribunaux français». (Croissant avait seulement servi d'intermédiaire, en 1975, pour une interview que des membres de la RAF, emprisonnés, avaient accordée au journal *Der Spiegel*. Ceci a servi ensuite, de prétexte aux autorités allemandes pour lui reprocher de «soutenir une association criminelle» en faisant de la publicité pour elle. Le motif invoqué par la France pour l'extradition de Croissant était plus restrictif, il lui reprochait «d'avoir contribué à mettre sur pied et à faire fonctionner un système d'information par brochures, livres, notices, instructions et documents en tous genres, et d'avoir par là même favorisé par fourniture de correspondance les agissements d'une association de malfaiteurs».

Les avocats ont demandé en outre que la procédure soit abandonnée vu que les éléments figurant dans le dossier d'accusa-

tion sont formulés d'une façon très peu précise et permettent donc une interprétation très large. Cette demande a également été rejetée.

UNE CONCEPTION IMPÉRIALISTE

Le tribunal décidera cette semaine, quelles charges seront retenues finalement contre Klaus Croissant et seront donc justiciables. Selon maître Kempf, les autorités allemandes, ont déjà clairement exprimé leur intention de passer outre les stipulations du décret d'extradition. «Nous avons entendu mardi dernier un expert qui s'est prononcé sur l'interprétation à donner au décret d'extradition. Or cet expert a exprimé une conception du droit d'extradition que moi, personnellement, je qualifierais d'impérialiste. Il a essayé de démontrer que le décret d'extradition, tel qu'il a été formulé par les autorités françaises, n'exclut point que soient pris en considération d'autres faits. A mon avis, cela montre clairement que la bourgeoisie allemande est prête à bafouer sans scrupules la convention franco-allemande. Cela laisse entrevoir en outre par quels biais l'Etat allemand tente d'imposer son hégémonie en Europe».

Or, Peyrefitte, quelques jours après l'extradition de Klaus Croissant, ne déclarait-il pas : «Aux termes de la convention d'extradition franco-allemande signée en 1951, Croissant ne peut être poursuivi en Allemagne que pour les infractions qui ont motivé son extradition... La justice allemande est liée»...

Anne RHEIN

Zimbabwe

A PROPOS DES NEGOCIATIONS AVEC LES ANGLO-AMERICAINS

Déclaration d'Eddison Zvobgo, membre du C.C. de la ZANU

Recueillie le 6-4-78 par Jean-Pierre Champagny

Joshua Nkomo et Robert Mugabe, dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe, se sont entretenus à la fin de la semaine dernière, à Dar-es-Salam (Tanzanie), avec les chefs des diplomates américaine et britannique, Cyrus Vance et David Owen. Américains et Britanniques souhaitent une réunion «élargie» qui associerait les dirigeants noirs Sithole et Muzorewa, qui ont accepté de se soumettre au raciste Smith et à son «réglement interne». Mais, le communiqué publié à l'issue de la rencontre entre les leaders du Front patriotique et les anglo-américains, mentionne, semble-t-il, seulement : «Il a été convenu qu'une conférence ultérieure serait réunie le plus tôt possible».

Lors de son passage à Paris, Eddison Zvobgo, membre du Comité Central de la ZANU, chargé des relations publiques, nous avait déclaré notamment au sujet de ces négociations :

«Les Anglo-américains nous ont déclaré qu'ils voulaient un gouvernement intérimaire de six mois. Nous avons alors fait connaître notre position : toute solution pacifique doit partir de la reconnaissance du fait que nous sommes en état de guerre au Zimbabwe et nous n'avons pas l'intention de perdre en négociant ce que nous avons gagné sur le champ de bataille. Ainsi, pendant

la période de transition, le Front Patriotique doit avoir une participation effective au gouvernement.

Nous avons proposé un gouvernement intérimaire de six hommes : deux de la ZANU, deux de la ZAPU, un colon et un président britannique. Ils ont refusé : ils veulent un gouvernement de 11 personnes avec deux de la ZAPU, deux de la ZANU, deux pour Sithole, deux

pour Muzorewa, deux pour Smith et un président britannique. Ainsi, ils seraient sept dans le gouvernement contre quatre pour nous. Nous avons rejeté cela.

Alors, ils ont posé la question du cessez-le-feu car c'est ce qu'ils désirent avant tout. Et nous avons répondu que nous ne déposerions jamais les armes avant d'avoir atteint notre objectif, avant que le Front patriotique contrôle les forces de sécurité du pays.

Alors, ils ont encore essayé de soulever les questions de l'amnistie, de la garantie de la propriété pour les colons. Mais quand ils ont compris que nous en avions assez d'entendre parler de cela, la conférence s'est arrêtée.

— QdP : Est-ce que vous allez accepter de négocier avec Sithole et Muzorewa ? N'est-ce pas reconnaître le «réglement interne» et le régime illégal ?

«Le problème, c'est que tous les États africains veulent que nous allions négocier. Si ça ne tenait qu'à nous, nous n'irions pas... Nos amis veulent que nous allions négocier, c'est une réalité que nous ne pouvons ignorer.

Deuxièmement, notre position est que le gouvernement britannique est responsable de la colonisation et que Smith est un agent de la Grande-Bretagne. Maintenant que Sithole, Muzorewa et Chirau sont avec Smith, ce sont aussi des agents britanniques. Nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que le gouvernement britannique invite ses agents aux négociations. Mais ils feront partie de la délégation britannique. Ils seront de l'autre côté. Il n'y aura que deux parties dans les négociations, d'un côté le colonialisme britannique, de l'autre le peuple du Zimbabwe représenté par le Front patriotique.»

PROGRAMME TÉLÉ

Lundi 17 avril

TF 1

19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Eh bien, raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Le fils. Film Français de P. Granier Deferre
 22 h 05 - Portrait. Montand à l'aventure.
 23 h 00 - Journal et fin

A 2

17 h 55 - Fenêtre sur... La peinture chinoise
 18 h 25 - Dessins animés
 18 h 40 - C'est la vie
 18 h 55 - Des chiffres, des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Top club
 20 h 30 - La tête et les jambes. Emission de J.P. rouland
 21 h 35 - Les infodrames. Enquête à Marseille
 22 h 35 - Bande à part. Fernand Chatelain, un paysan singulier
 23 h 05 - Journal et fin

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Tribune libre
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Lumière. Film Français de J. Moreau
 22 h 05 - Journal et fin

Mardi 18 avril

TF 1

19 h 10 - Une minute pour les femmes
 19 h 40 - Eh bien, raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Arouapeka. Le grand cirque.
 21 h 20 - Contes à vivre debout. Trois petits tours et puis s'en vont
 22 h 25 - Pleine page
 23 h 20 - Journal et fin

A 2

18 h 25 - Dessins animés
 18 h 40 - C'est la vie
 18 h 55 - Des chiffres, des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Top Club
 20 h 00 - Journal
 20 h 35 - Les dossiers de l'écran. Victoire à Entebbe. Film américain avec débat: Les détournements d'avions
 23 h 30 - Journal et fin

FR 3

18 h 00 - Emission universitaire
 18 h 35 - Pour la jeunesse
 19 h 05 - Télévision régionale
 19 h 40 - Tribune libre
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - La bataille du rail. Film français de R. Clément. Evocation historique
 21 h 50 - Journal
 22 h 05 - Réussite

Paru chez Grasset dans la collection Enjeux

Parole d'ouvrier d'André THÉRET**La condition du mineur**

par François EWALD

André Théret a été mineur pendant 40 ans à la Compagnie des Mines de Bruay-en-Artois, longtemps membre de la CGT et du PCF, il est par la suite à l'origine de «La

cause du peuple» à Bruay. Il vient de publier un livre, *Parole d'ouvrier*, présenté par un texte de François Ewald, philosophe et professeur, intitulé la «Condition du mineur».

Parole d'ouvrier, c'est l'évocation de la vie quotidienne d'un mineur de surface, Victor Dœuf, dans une compagnie minière des années 20. Ce mineur, qui n'est pas un militant syndical ou politique, est toutefois soupçonné de l'être par la direction : en pleine période de préparation des élections des délégués de mineurs, une atmosphère de suspicion et de délation est entretenue, empoisonnant les rapports des mineurs entre eux, Dœuf particulièrement visé ne pouvant compter en fait que sur le soutien de l'apprenti qu'il est chargé de former. Il finira par quitter la compagnie, partant à Paris avec sa femme qui souffre, elle aussi de l'atmosphère empoisonnée de division régnant dans le coron et entretenue savamment par les Houillères.

A travers la description des rapports de pouvoir qui traversent l'atelier et le coron, en décrivant l'ambiance et les actes quotidiens qui s'y déroulent, ce qui s'inscrit en filigrane dans le texte et qui est longuement exposé par François Ewald dans la *Condition du mineur*, c'est la volonté de se poser en contre-pied de la représentation classique du mineur, héroïque et fraternel, broyée par les syndicats ou les partis politiques. La volonté de montrer la prise de conscience de cet ouvrier se faisant en premier lieu

en réaction contre le pouvoir de l'empire des Houillères, diffus et omniprésent qui s'exerce sur lui, plus encore peut-être que contre l'exploitation dont il est l'objet : «... Alors il faut dire : du point de vue des mineurs, la question sociale est plus celle du pouvoir qui vous ronge, vous humilie, vous offense, vous dégrade, vous détruit et vous réduit, que celle du profit qui vous affame, vous mutile et vous tue. Non pas que l'exploitation des mineurs ne soit celle dont on décrit la férocité, non pas même qu'elle soit secondaire, mais parce qu'elle est vécue moins comme l'effet du système capitaliste avec ses lois immanentes que comme effet et instrument de pouvoir (...). C'est la question du pouvoir qui est le critère du changement social et politique, ce par rapport à quoi on peut dire après ce n'est plus comme avant. C'est à partir du pouvoir qu'ils mettent en question le profit et qu'ils posent la question de la révolution».

Ce livre est intéressant à lire par l'originalité du témoignage d'André Théret, vivant et bien construit, par les interrogations que suscite le texte d'Ewald. Toutefois, l'objectif politique proposé, à savoir «délivrer le mineur de la mine» semble bien abstrait, ne s'inscrivant pas dans une perspective précise.

André Théret
Parole
d'ouvrier

La condition
du mineur
 par
François Ewald

Et l'acier fut trempé112^e épisode

(Extraits)

Nicolas OSTROVSKI

Un soir, alors que beaucoup de jeunes étaient réunis chez Anne, Pavel se débarrassa brusquement d'une vieille habitude nocive. Lui qui était habitué au tabac presque depuis l'enfance, il dit sèchement et irrévocablement :

— Je ne fume plus.

Cela se passa d'une façon imprévue. Voulant prouver que l'habitude est plus forte que l'homme, quelqu'un cita comme exemple le cas des fumeurs. Les avis étaient partagés. Pavel ne participait à la discussion, mais Talia l'obligea à se prononcer. Il dit ce qu'il pensait :

— C'est l'homme qui gouverne l'habitude, et non le contraire. Sans ça, où irions-nous ?

Tsvétaïev cria de son coin :

— Une belle formule ! Kortchaguine aime ça. Mais si on y regarde de plus près, qu'est-ce qu'on voit ? Il fume ? Oui. Il sait que c'est nuisible ? Oui. Mais il n'a pas le courage de laisser tomber. Il n'y a pas si longtemps, dans les cercles d'études, il nous a développé des « cours de culture », parlé d'être correct, etc.

Changeant de ton, Tsvétaïev continua avec une ironie glacée :

— Qu'il nous dise donc s'il ne lui arrive plus de jurer. Tous ceux qui connaissent Pavka disent de lui qu'il jure rarement, mais une fois pour dix. C'est plus facile de prêcher que de faire un saint.

Le silence s'établit. Le ton hargneux de Tsvétaïev avait produit une impression désagréable sur toute l'assistance. Pavel ne répondit pas aussitôt. Il sortit lentement la cigarette de sa bouche, la tordit dans ses doigts et dit à mi-voix :

— Je ne fume plus.

Après un silence, il ajouta :

— Je le fais pour moi et un peu pour Dimka. Je ne donne pas cher d'un homme qui ne peut renoncer à une mauvaise habitude. Restent les jurons. C'est vrai, les copains, je n'ai pas complètement éliminé cette honte, mais Dimka lui-même reconnaît que ça ne m'arrive pas souvent. Il est plus facile de lâcher un mot que d'allumer une cigarette, aussi je ne prétends pas en finir tout de suite avec ce défaut-là. Mais j'y arriverai aussi.

Juste avant l'hiver, des trains de bois flotté embouteillèrent le fleuve. La crue d'automne les désagrégeait et le combustible s'en allait à vau-l'eau. Solomenka envoya encore ses jeunes sauver les stocks si précieux.

Ne voulant pas abandonner le collectif, Kortchaguine, malade de la grippe, n'en parla pas à ses camarades, et lorsque, une semaine plus tard, le bois fut empilé sur les quais, l'eau glacée et l'humidité d'automne réveillèrent l'ennemi qui sommeillait dans son sang et qui le terrassa par une violente poussée de fièvre. Une crise aiguë de rhumatismes le cloua au lit pendant deux semaines. Quand il sortit de l'hôpital et retourna aux ateliers, il dut travailler assis. Le contre-maître hochait tristement la tête. Et, quelques jours plus tard, une commission impartiale le déclara inapte au travail. Il fut réglé pour solde de tout compte et se vit remettre un titre de pension qu'il refusa avec indignation.

Le cœur lourd, il quitta ses chers ateliers, s'appuyant sur une canne, marchant avec peine et souffrant affreusement. Sa mère lui avait écrit plusieurs fois pour l'inviter, et il se souvint maintenant de la bonne vieille, de ses paroles : « Je ne vous vois que lorsqu'on vous estropie. »

Au comité provincial, on lui remit un rouleau contenant deux dossiers à son nom : celui du Parti et celui du Komsomol. Il partit sans faire adieux presque à personne, pour ne pas aviver sa douleur, et arriva chez sa mère. Pendant deux semaines, elle baigna ses pieds enflés dans de l'eau très chaude et les massa. Un mois plus tard, il pouvait déjà marcher sans bâton et, de nouveau, la joie emplît sa poitrine et l'aube dissipa les ténèbres. Le train l'amena au chef-lieu provincial. Trois jours plus tard, la section d'organisation lui délivrait un document le recommandant au commissariat militaire de la province en tant qu'instructeur politique des services de préparation militaire.

(à suivre)

Le comité anti-marée noire de Lesneven

APPROFONDIR LA LUTTE CONTRE LA MARÉE NOIRE AVEC LES TRAVAILLEURS

De notre envoyé spécial Pierre PUJOL

● Mardi soir, dans une salle du centre social et culturel se tient l'Assemblée générale du comité anti-marée noire de Lesneven. Une cinquantaine de personnes, c'est-à-dire une réunion nombreuse à l'échelle de la population locale : des jeunes, des chômeurs, des ouvriers du bâtiment, des employés. Une salle pleine où les gens s'expriment facilement, où les informations et les suggestions fusent d'un peu partout. Le Comité de Lesneven, un des plus dynamiques de Bretagne a démarré son action sans trainer. Dès l'annonce de la catastrophe la 1^{ère} réunion a été appelée pour le lendemain soir. A la seconde réunion il y avait 100 personnes dont des pêcheurs et des géomoniens.

D'emblée, le comité refuse de s'en tenir à un simple comité de nettoyage bénévole. Il tient à poser la question essentielle, celle des responsabilités : «*Dès le début le comité fait l'analyse que ça n'est pas une fatalité, que la catastrophe est due à une politique de profits. On remet en cause cette société qui provoque cette catastrophe en même temps qu'elle en prépare d'autres en développant l'énergie nucléai-*

re», nous explique un de ses animateurs. Le nettoyage est vu comme une tâche immédiate mais insuffisante au regard de l'urgence d'ensemble, celle de faire le bilan des causes et d'empêcher de futures marées noires. «*Je nettoie aujourd'hui*», c'est un habitant de Plouguerneau qui parle «*mais je ne vais pas m'en tenir là. Je nettoie, mais je suis décidé à régler des comptes ! Car les comptes sont*

lourds et il faut qu'ils soient réglés !»

«*Il faut faire des choses concrètes !*» une femme parle de ce que ressentent les pêcheurs, ceux de sa famille, et les autres. «*Car 99 % des bateaux passent toujours à 5 milles de nos côtes. Il faut faire une enquête sur toutes les conversations qui ont eu lieu entre Radio Conquet et l'Amoco Cadiz. Il faut établir les responsabilités et préciser jusqu'où va le travail, jusqu'à quand est organisé votre comité !*»

L'OUVERTURE DES DOSSIERS

«*Bientôt la presse ne dira plus rien sur la marée noire ; on nous dira que les plages sont propres. Les plages seront propres, mais la mer sera morte !*» La silence ne doit pas retomber. Tout le monde en est conscient ici ce soir. Et pour cela le Comité de

Lesneven a commencé à ouvrir méthodiquement les dossiers de tous les problèmes liés à la marée noire. Les commissions de travail qui viennent de démarrer font leur 1^{er} rapport : quelle menace pour la santé des gens ? La commission santé fait état des troubles que peut provoquer le pétrole. Un médecin local propose son aide et fait état d'une lettre du Conseil de l'Ordre adressée à tous les médecins de la région. Après avoir rappelé que le mazout pouvait provoquer «*quelques malaises*», le Conseil de l'ordre s'empresse de préciser que ces troubles disparaissent rapidement si l'exposition cesse. Stupéfiant empressement «*préventif*» d'un ordre réactionnaire connu pour son immobilisme traditionnel ! Il confirme que tout est mis en œuvre pour étouffer le scandale de la toxicité du pétrole ! La réalité s'inscrit en faux : «*A l'île de Batz, l'aspirant*

médecin a demandé à ce que les soldats soient retirés du travail, pourquoi les soldats sont-ils ainsi systématiquement retirés au bout de 15 jours si ce n'est à cause des risques ?»

La commission nature prépare un dossier sur l'atteinte écologique de la côte, celle sur l'armée fait le point sur la situation de quasi-occupation militaire de la côte nord : elle parle des mauvaises conditions de vie et de travail des soldats. «*Un soldat a même été mis au trou pour 15 jours pour avoir discuté avec la population*». On n'a pas oublié ici la leçon de la sécheresse : «*Il faut rappeler que tout le fric dépensé par l'armée sera prélevé sur le montant des indemnités : au moment de la sécheresse l'armée avait présenté sa facture du plan paille*».

SE LIER ENCORE PLUS AUX TRAVAILLEURS

Quel avenir pour les travailleurs des usines d'alginate (traitement du goémon), pour les petits ostréiculteurs ? Et quelles indemnités ? C'est le débat ouvert par la commission économique. «*Les petits pêcheurs reçoivent 3 fois rien, alors que les gros vont s'en mettre encore plein les poches ! Si on dit de reprendre la pêche, il faudra payer encore pour reprendre le rôle près de 1 million ! Avec les traites de crédit à payer que vont-ils devenir ? Surtout quand on sait par exemple que dans notre port, la commission d'indemnisation est présidée par le maire lui-même !*»

Quelqu'un suggère de mettre sur pied des permanences d'information, de véritables «*mairies parallèles*».

La commission action prépare une nouvelle opération de nettoyage-manifestation comme celle déjà organisée sur la plage de Kerlouan, le week-end dernier et envisage d'intervenir sur les marchés.

Ce soir à Lesneven on sait qu'il faut resserrer encore plus les liens avec les travailleurs et approfondir le dossier de la marée noire, mettre au point des éléments utiles pour la masse des gens, pour la santé, l'indemnisation, l'avenir. Arme précieuse pour organiser des réunions-débats dans chaque canton avec les pêcheurs, les ouvriers, les paysans. C'est la priorité des priorités ressentie bien plus que la manifestation à Paris (qui ne soulève guère d'enthousiasme, jugée trop excentrée par rapport aux préoccupations locales et régionales). A Lesneven l'enjeu conscient c'est l'établissement d'un rapport de force, là où la colère est la plus profonde, c'est-à-dire en Bretagne.

«CE QU'ON VEUT, C'EST LA LUTTE !»

● Nous avons rencontré Francine, Pierre, et Jean-François, animateurs du comité de Lesneven en présence d'un membre du Comité de coordination universitaire de Brest, Jean-Jacques. Ils ont développé plus avant leurs opinions sur le sens du combat qu'ils mènent. Pierre est membre du Parti socialiste, Jean-Jacques a été membre du PCF jusqu'au soir du 19 mars 78.

— *Qu'espère rassembler le Comité de Lesneven sur la région ?*

— Francine : Dans la région la droite ramasse beaucoup de voix aux élections, mais à partir du problème de la marée noire, beaucoup de gens se posent des questions, et viennent au comité.

— Jean-François : L'objectif du comité n'est pas de réunir l'électorat de gauche, mais de provoquer un rassemblement plus large sur les bases de lutte contre la marée noire, pour les problèmes locaux, et d'avancer vers la mise en accusation de l'organisation de toute la société.

— Il y a un blocage de la part de la direction des syndicats. Je pense à Ploudermeur. Il y a des tas de gens qui se posent les problèmes de la marée noire, mais ils n'en discutent pas au sein de l'union locale CFTD. D'ailleurs il y a des syndicalistes dans le comité.

— Pierre : pour le PS ce que ne n'ai pas apprécié, c'est qu'au niveau départemental, il mette en place un débat sur la marée noire, alors que dans la circonscription on nous demande simplement de coller cent affiches. Le dernier numéro du Breton

socialiste a été lui-même élaboré par quelques personnes seulement.

— A la manif du lundi de Pâques, il y avait tous les syndicats, les comités, les organisations ; le PS était le seul qui était absent. Becam s'en est félicité. A côté de ça, le PS colle des affiches.

— Un slogan a été lancé à la manifestation du lundi : «*Marée noire, gâchis capitaliste, grève générale*». Les syndicats ne l'ont pas repris, alors que la base était décidée et qu'ils en avaient les moyens.

— Avant ils avaient le prétexte des élections et maintenant ça continue alors qu'ils ne l'ont plus.

— Je crois que l'attitude des partis de gauche n'est pas due à des raisons électoralistes mais au fait que derrière cette lutte contre la marée noire, il y a une remise en cause globale de la société, que ces partis n'acceptent pas. Quand on criait dans les manifs «*Mazoutés aujourd'hui, radio-actifs demain*», la position de ces partis était plus difficile.

— Jean-Jacques : Beaucoup de militants auraient bien crié ce slogan, mais la position nationale du PCF est claire. Elle est

pro-nucléaire : il nous faut de l'énergie à tout prix !

— Dans les comités anti-marée noire, et de plus en plus partout on y pense. L'Amoco Cadiz s'est échoué parce que c'est le capitalisme qui commande ! Quand on voit le plan Polmar et ce qu'il vaut, on doit réfléchir : les centrales nucléaires ne présentent pas de sécurité, car elles tournent toujours avec la loi du profit. A la différence du mazout qui pollue, le nucléaire tue !

— QDP : *L'attitude de la gauche ne révèle-t-elle pas au fond sa conception du pouvoir et du rôle des masses dans les luttes et de l'organisation d'ensemble de la société ?*

— Le PS dit «*changer la vie*», mais aujourd'hui la réflexion est faite d'abord au PS, au niveau national. Elle redescend ensuite dans les sections. N'est-ce pas une autre démarche que celle de changer la vie ? C'est autre chose que les trente cinq heures par semaine et les 2.400 francs ! Changer la vie c'est avant tout l'aspect discussion, réflexion collective, travail à la base, ce que les comités anti-marée noire font !

— Il faut arriver à ce que ce soit le peuple qui décide, qui prenne en main tous les problèmes, qui prenne en charge ses affaires et qui décide selon les intérêts, et ne pas laisser les élus le faire pour nous. Quand ce sont eux, il n'y a plus aucun

contrôle, et c'est ça qui est dangereux.

— QDP : *Quel avenir espérez-vous donner au mouvement anti-marée noire ?*

— Pour la continuité du comité anti-marée noire, il faudrait qu'il en reste quelque chose, en élargissant le débat sur d'autres problèmes. On retrouve dans ces comités les inorganisés, des gens de la CFTD, de la CGT, du PS, du PCF c'est l'occasion où la base peut discuter et non les états-majors !

— Parmi les gens du comité beaucoup veulent rester ensemble dans une organisation de lutte !

— Beaucoup sont venus dans les comités anti-marée noire sur une initiative spontanée de lutte, sur la colère. La constitution du comité peut permettre de grouper des gens contre différents aspects de cette société. Aujourd'hui, la marée noire, demain telle ou telle forme d'exploitation.

— Par exemple le chômage, le problème des paysans...

— Il faut envisager les regroupements de gens comme des regroupements de masse sur la base : «*Nous ce qu'on veut c'est la lutte !*» Ces gens existent, tous ceux qui veulent se battre, qui en ont marre de cette société.

Propos recueillis par Pierre PUJOL